

Info 129 chapelle NDV abbé Leproust

Chers Adhérents,

Un grand merci à Bernard Gineste pour la découverte de l'abbé Leproust dans le journal L'abeille du 21 février 1920.

Cette info fait suite au mail concernant l'acte notarié d'achat par l'abbé Leproust de la chapelle Notre Dame de Varennes.

Bernadette et Xavier

❖❖❖

Etampes. — Nous apprenons le départ de M. l'abbé Leproust, curé de la paroisse Saint-Gilles.

Fils du pharmacien d'Etampes bien connu, M. l'abbé Leproust officiait en l'église Saint-Gilles depuis une douzaine d'années. Affable, serviable, il conquit rapidement l'estime générale : tous les paroissiens regretteront le départ de leur pasteur aimé et respecté.

Nos vœux bien sincères accompagnent M. l'abbé Leproust dans sa nouvelle résidence, Ecouen, où il est attaché en qualité d'aumônier à la Maison d'Education de la Légion d'honneur.

Son successeur n'est pas encore officiellement désigné.

❖❖❖

Info 130 Fabrique

Bonjour,

Grâce à Christian Bassot qui nous a emmenés sur les lieux, nous avons eu la chance de découvrir ce petit temple caché dans les bois de Farcheville tout en hauteur avec vue magnifique sur Bouville. Est-ce une fabrique de jardin, un temple d'amour, reconstruit à l'identique de ce qui existait auparavant ? On ne sait pas. Mais c'est superbe. Et merci pour vos avis.

Amitié

Bernadette et Xavier



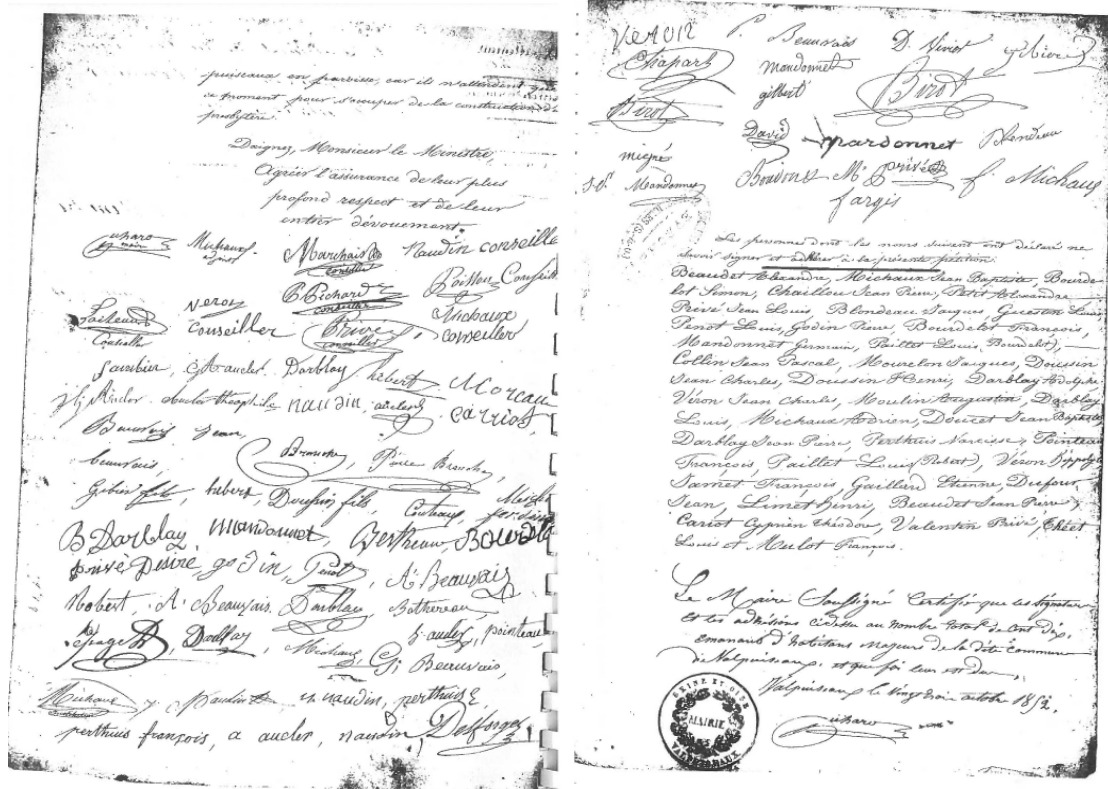
Info 131 Signatures ancêtres Valpuiseaux

Voici en pièce jointe un document daté de 1852 en provenance des archives diocésaines d'Évry.

A chacun des adhérents ayant des ancêtres à Valpuiseaux de retrouver la signature d'un aïeul.

Amitié,

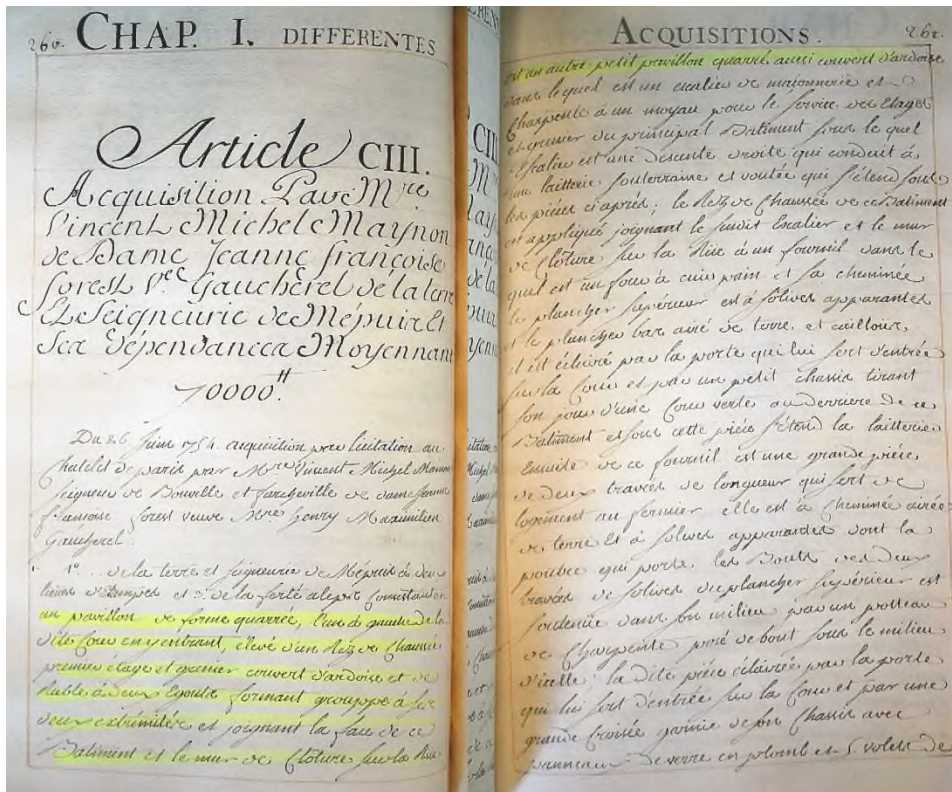
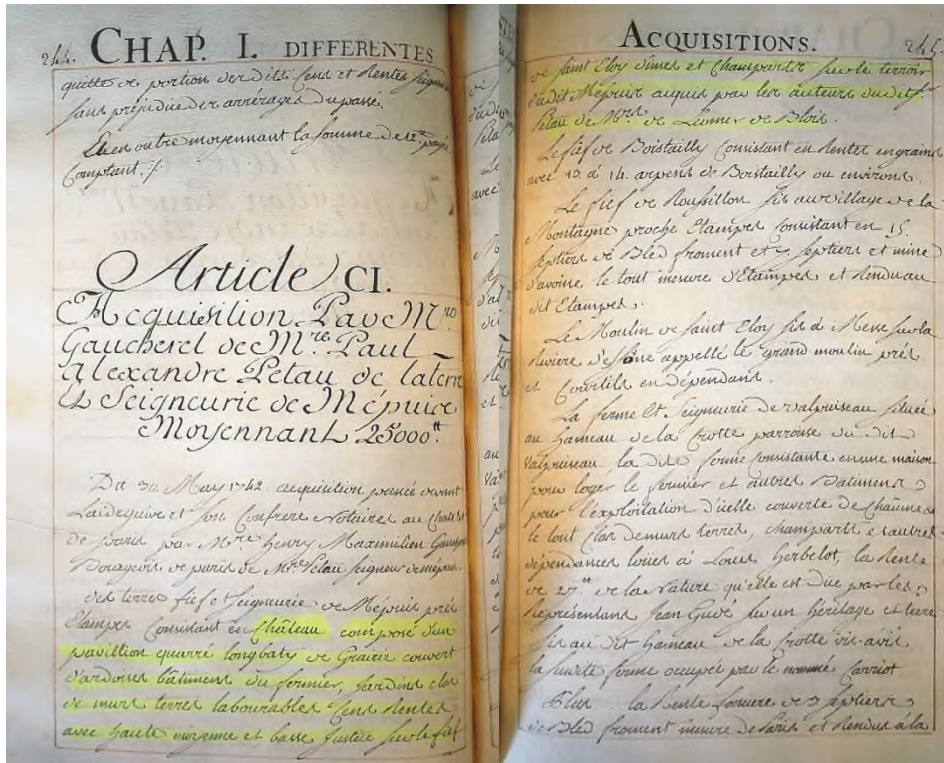
Bernadette et Xavier CHRIST



Info 132: fief de Malvoisine

Le fief de Malvoisine faisait partie des fiefs de Val de Puisseaux. Nous cherchons à le localiser.

Merci pour votre aide



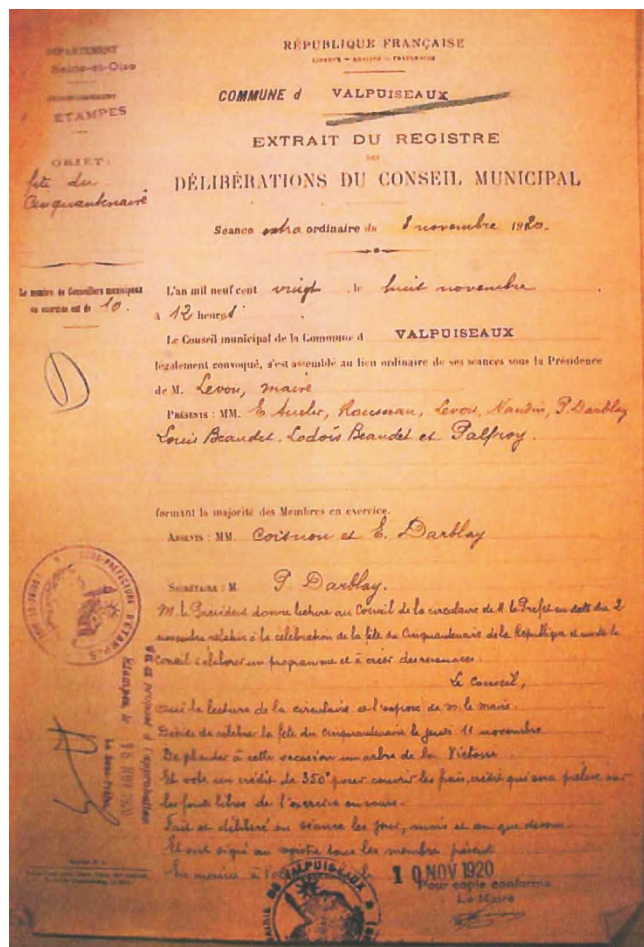
Info 134 Arbre de la Victoire

Chers Adhérents,

En 1920, pour célébrer le cinquantième de la troisième République, le Conseil Municipal de Valpuseaux décidait de planter un arbre de la Victoire (voir en pièce jointe l'extrait du Registre de délibérations du Conseil Municipal).

Nous cherchons la localisation de cet arbre. Merci pour votre aide.

Bernadette et Xavier



Info 135 Recherche de documents sur Valpuseaux

Chers Adhérents,

Afin de compléter l'ouvrage sur le 20^{ème} siècle, nous recherchons des documents concernant Valpuseaux.

En pièce jointe une liste non exhaustive de documents recherchés.

A titre d'exemple : Annick et Alain nous ont remis samedi dernier un petit fascicule concernant le tricentenaire de saint Vincent de Paul très intéressant.

Merci pour votre aide.

Nous pouvons nous déplacer pour photographier ou scanner les documents.

Merci de nous contacter par mail ou par téléphone.

Bernadette et Xavier

RECHERCHE DE DOCUMENTS SUR VALPUISEAUX

Afin de finaliser l'ouvrage sur Valpuiseaux au 20^{ème} siècle nous recherchons tout document concernant Valpuiseaux pour la période de 1900 à 1999.

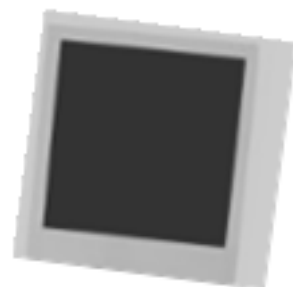
- **Photographies** : Paysages, Maisons, Engins agricoles, de Classes, de Mariage, de la Fanfare, des Pompiers, des Gardes Champêtres, des Cantonniers, du Corbillard, des Commerces, des Evènements, des Fêtes, des Jeux inter villages, du Tacot, de la Libération, d'Evènements religieux, des Conscrits, des Carrières, de la Sablière, des Bergers, des Abris cantonniers, des Marchands ambulants, des Pompes, des Puits, des Mares, des Militaires, des Croix, des Charrettes, des Ruches, des Rochers, de Voitures et vélos anciens, des Pompes à essence, des Enseignes, des Remises de prix, des Inaugurations, des Militaires , des Bouilleurs de crus, des Puisatiers, des Apiculteurs, etc...
- **Documents** : Certificat d'études, Diplômes, Papier à en-tête des commerçants, Factures, Plaques sur les charrettes, sur les Vélos, Plans, Cartes géographiques, Médailles, Képi, Casque de pompier, Bons de rationnement, Sauf-conduits, Annuaire, Livret, Carnet, Récit, etc...
- **Cartes Postales** : Texte au verso des cartes postales concernant la guerre de 1914-1918 et 1939-1945
- **Documents concernant la guerre 1914-1918**
- **Documents concernant la guerre 1939-1945**



Tous les documents seront photographiés, scannés et restitués à leur propriétaire



CONTACT :
Xavier et Bernadette CHRIST
7 rue de la Lieue
91720 VALPUISEAUX
06.09.10.97.49
Mail : avevalpuiseaux@gmail.com



Info 136 Gazette N° 2

Chers Adhérents,

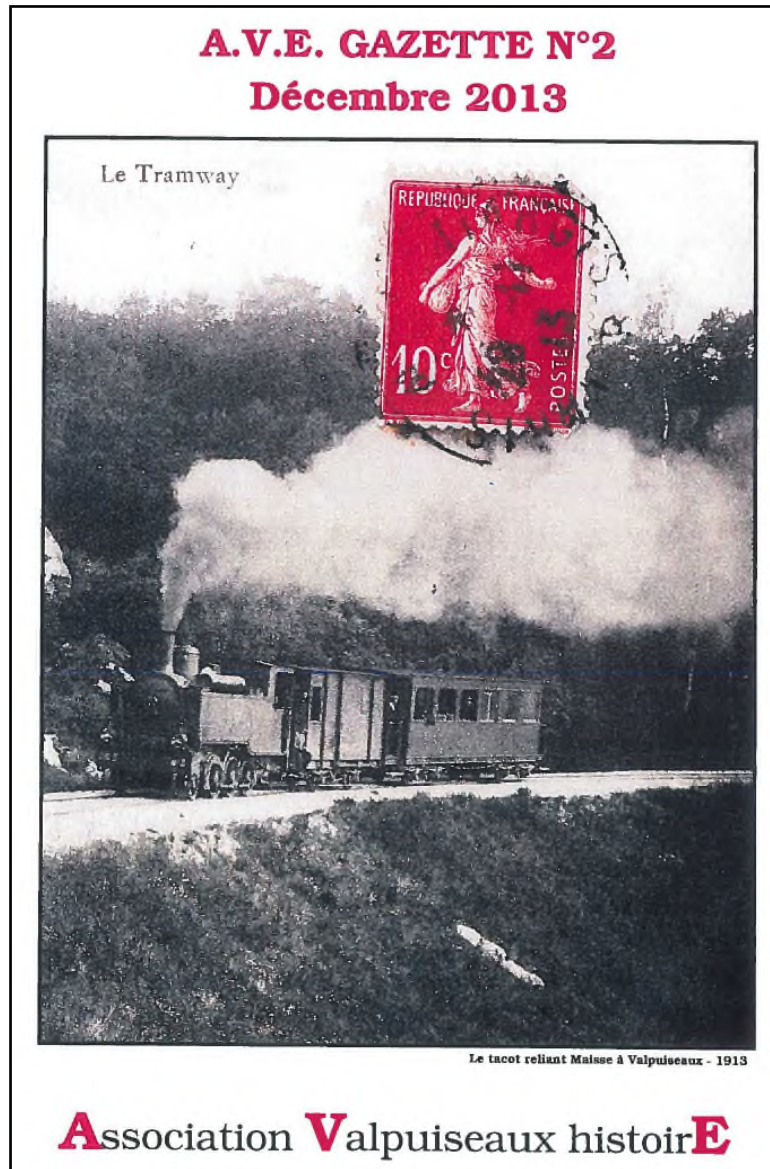
Vous avez reçu par courrier, pour les personnes n'habitant pas Valpuseaux, la gazette n°2.

Pour les personnes habitant Valpuseaux, la distribution devrait être faite cette semaine ou la semaine prochaine.

En pièce jointe le contenu de cette gazette n°2.

Et un grand merci aux fidèles distributeurs.

Bernadette et Xavier



Info 137

C'est avec beaucoup de peine que nous avons appris le décès de deux adhérents de l'association au cours du mois de janvier 2014.

Cécile Lacroix, qui avait fait le voyage avec nous à Onival, et Jean-Claude Ségala.

Toutes nos pensées vont vers leurs familles.

Bernadette et Xavier

Info 138 Valpuseaux avion

Chers Adhérents,

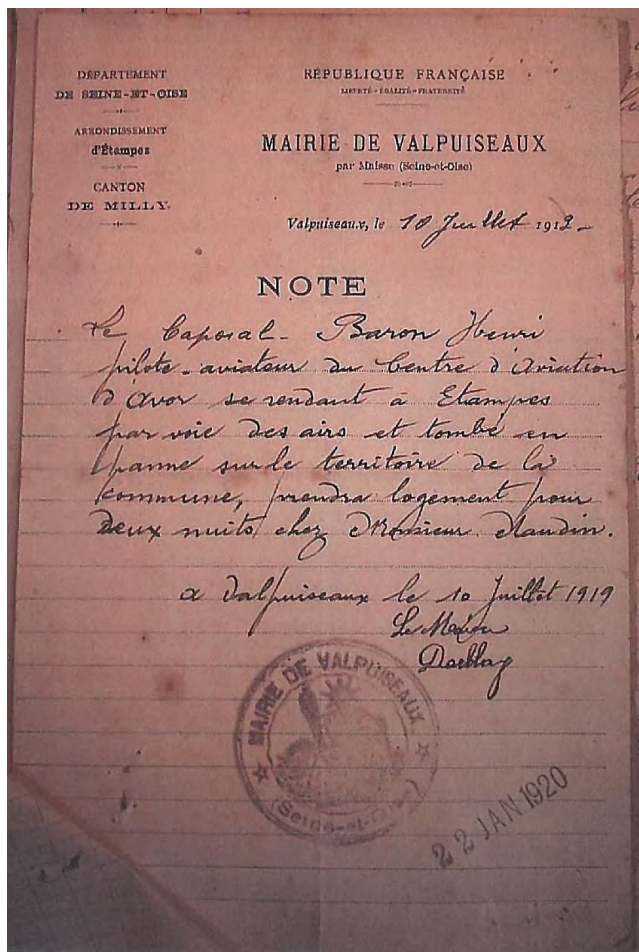
Voici en pièce jointe un document datant du 10 juillet 1919 concernant l'atterrissage d'un avion sur le territoire de Valpuseaux.

Un de nos adhérents nous a indiqué qu'il pensait qu'une photo-carte avait été prise à cette occasion.

Nous sommes à la recherche de cette photo-carte.

Merci pour votre aide

Bernadette et Xavier



Info 139 La Forêt-Sainte-Croix

Chers Adhérents,

Voici en pièce jointe l'article paru dans le Républicain du 05.12.2013.

Alain Greichgauer, adhérent de l'association, a eu la bonne idée de rénover et de remettre en place la stèle dans le cimetière de la Forêt-Ste-Croix en l'honneur de son ancêtre Pierre Théodore Brichard.

Une exposition très intéressante retraçait l'histoire des ancêtres d'Alain.

Bernadette et Xavier

LA FORÊT-SAINTE-CROIX

■ **Hommage à Pierre-Théodore Brichard, ancien maire de la commune**

Un héritage honoré

Pierre-Théodore Brichard, ce nom, les Sylvainiens ne le connaissent peut-être pas mais, samedi 30 novembre, c'est en son honneur que se sont rassemblés près de 70 personnes pour célébrer le bicentenaire de la légion d'honneur de celui qui fut maire de la commune de 1853 à 1856. C'est Alain Greichgauer, habitant du village mais surtout descendant de l'ancien édile, qui est à l'initiative de cette réhabilitation avec son cousin Gilbert Brichard. « Il y a 2-4 ans, je me suis intéressé à la généalogie. Je savais de par la tradition familiale que Pierre Théodore avait été décoré de la légion d'honneur par Napoléon I^{er} en personne en 1813 mais je n'en savais pas plus. J'ai donc commencé à faire d'autres recherches et je me suis rendu au cimetière de la commune où j'ai retrouvé, posé contre un mur, la stèle de mon "quintavou", se souvient-il.

Voltigeur dans la garde napoléonienne

Cette stèle, Alain Greichgauer a décidé de la faire rénover et de la remettre en place dans le cimetière. « Lorsque je l'ai proposé au Conseil municipal, tout le monde a tout de suite été enchanté », souligne-t-il. Il faut dire que le Sylvainien, né et mort dans le village, aura eu un destin peu commun. Au total, il aura mené campagne pendant 7 ans sous Napoléon I^{er}, de 1808 à 1812 au 4^e Régiment d'infanterie légère en Espagne et au Portugal, puis, de 1813 à 1815 en Saxe et en France. Il terminera au grade de caporal du 1^{er} Régiment des voltigeurs de la garde impériale. Il revient vivre à La Forêt-Sainte-Croix dont il fut maire sous Napoléon III de 1853 à 1856. Il y décède le 15 décembre 1857, 69 ans après y être né le 3 novembre 1788. Associé également à cet hommage, Alexandre, le frère de

Pierre-Théodore, disparu en 1813, alors qu'il menait campagne pour Napoléon I^{er} en tant que lancier de la Garde.

En plus de l'inauguration de la stèle restaurée et d'une dalle donnant les grandes dates de la vie de Pierre-Théodore Brichard, une exposition retraçant l'histoire de 7 générations de la famille, encore présente dans le village, est visible à la salle polyvalente. « J'ai un très fort attachement pour le village où j'ai passé toutes mes vacances depuis mes 4 ans, peut-être les plus heureuses de ma vie », conclut Alain Greichgauer. Un amour pour le village qui sera perpétué pour encore de longues années à travers lui et ses efforts pour remettre à l'honneur cet aïeul au destin remarquable.

■ Teddy Voury



La famille réunit autour de la stèle de leur illustre aïeul.

Info 140 Photos de classe

Chers Adhérents,

Afin d'illustrer l'ouvrage sur le 20^e siècle, nous recherchons :

- Des photos de classe de Valpuseaux avec enfants et instituteur, et en particulier :
M. Maingard, Melle Charbonnier, M. Lespagnol.

Merci pour votre aide

Bernadette et Xavier

Info 141 papier en-tête commerçants et artisans

Chers Adhérents,

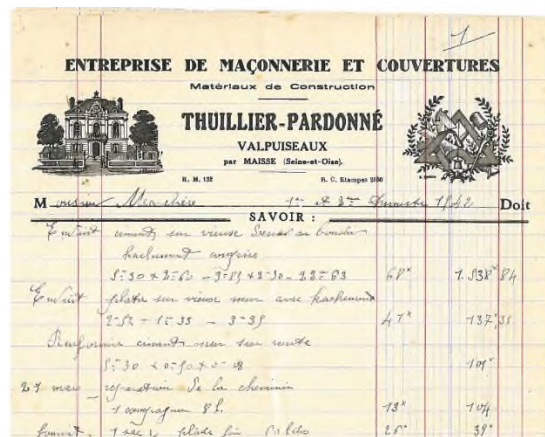
Afin d'illustrer l'ouvrage sur le 20^{ème} siècle, nous recherchons des documents à en-tête de commerçants ou artisans avec indication Valpuseaux pour la période 1900 à 1999.

En pièce jointe, modèle concernant l'entreprise de maçonnerie Thuillier-Pardonné.

Merci pour votre aide,

Tous les documents transmis seront scannés et remis à leur propriétaire.

Bernadette et Xavier



Info 142 Anciens habitants de Valpuseaux

Chers Adhérents,

Merci de nous communiquer l'adresse de personnes ayant habité Valpuseaux et qui sont parties, afin de leur envoyer la Gazette n°2.

Nous vous remercions pour votre aide,

Bernadette et Xavier

Info 143 décorations

Chers adhérents,

Afin d'illustrer l'ouvrage sur le 20^{ème} siècle nous recherchons :

- Médailles pour les militaires
 - Médailles pour les pompiers,
- et autres décorations ou diplômes

Merci pour votre aide.

Xavier et Bernadette

Info 144 ancêtres musiciens

Pour les adhérents ayant eu des ancêtres à Valpuseaux, nous recherchons les documents suivants concernant la fanfare de Valpuseaux :

- Photos de groupe ou photos individuelles,
- Nom et prénom de l'ancêtre ayant été musicien avec indication de l'instrument joué,
- Si vous possédez l'instrument de l'époque, nous pourrions en faire une photo pour illustrer l'ouvrage,
- Képi ou décoration ou diplôme

Merci pour votre aide,

Bernadette et Xavier

Page 1

Bail à loyer des dimes de Puiset du 17 may 1760

Furent présents madame marie thérèse desmarest abbesse de l'abbaye royale notre dame d'yerre en brie Et les nobles dames marie Louise pillon prieure et despositaire, marie genevieve petit de logny souprieure, marie antoinette huet, anne jacqueline dufourty, catherine beausire, marie angelique Rouillier, jeanne françoise Li ber, marie madeleine huet, Elisabeth delille, anne margueritte Josse, marie adélaïde De Sanguin, marie adrienne Decombes, marie Léonard La planche et marie rozalie Glorieux Toutes religieuses professes de la ditte abbaye capitulairement assemblées au son de la cloche en la manière accoutumée au grand parloir et grille de la ditte abbaye ou elles sont d'usage de s'assembler pour l'acte de leur affaires temporelles lesquelles ont reconnues et confessé avoir par ces présentes Baillé les de loyer et prix d'argent pour le temps de neuf années entières et consécutives qui ont commencées au jour et fête saint martin d'hiver onze novembre de l'année dernière mil sept cent cinquante neuf et commencer la perception des dixmes cy après à la récolte prochaine de la présente année, et faisant à pareil jour saint martin d'hiver de l'année que l'on comptera mil sept cent soixante huit promettent et s'obligent aux despens temporels de la ditte abbaye faire jouir le dit temps durant a messire Guillaume Desmazure prêtre Curé de Puiselay Le marais en Bausse Election d'Estampes absent acceptant pour luy par Sieur Louis Richard Marin Desmazures son neveu Bourgeois de paris y demeurant

Page 2

rue du petit Bourbon paroisse saint Germain l'auxerrois étant ce jourd'hui ladite abbaye d'yerre au nom et comme ayant pouvoir ainsy qu'il a dit dudit sieur Guillaume Desmazures son oncle auquel il promet et s'oblige de faire accepter et ratifier les présentes prise à loyer d'huy en six mois et de la dite ratification en fournir acte aux dites dames baillereses à pence de résiliation du présent bail si bon leur semble et dutout despens ledit sieur Louis richard marin Desmazures audit nom preneur et pour ledit sieur richard Desmazures son onde personnellement seulement pour le dit temps de neuf années. C'est à savoir le des dixmes en grains que lesdites dames baillereses ont droit et coutumes de lever et percevoir par année sur le terroir et finage du dit puiselay le marais suivant leurs titres dont le dit sieur preneur commis curé du dit puiselay a vu comme en ayant fait la levée et perception du prix pendant quarante ans, Et pour de la ditte dixme en jouir pendant le cours du présent bail par le dit sieur Guillaume Desmazures personnellement seulement nom ayant causes en tous fruits profits revenus et émoluments quelconques et ainsi qu'il en a joui ou dit jouir en conséquence des précédents baux à loyer qui luy en ont été faits par les dites dames baillereses Ce présent bail à loyer fait et en charge par le dit sieur Desmazures curé de puiselay et ainsi que le dit sieur desmazures son neveu présent s'oblige pour luy de faire par chacune année la levée desdites dixmes a conserver

Page 3

la possession aux dites dames baillereses suivant qu'elle leur appartient et conformément à leur titres de propriété Et outre le présent bail est fait moyennant le prix et somme de cinquante livres de loyer par chacune année du présent bail que ledit sieur Louis richard marin desmazures pour le dit sieur Guillaume Desmazure son oncle promet et s'oblige de bailler et payer aux dites dames baillereses en leur ditte abbaye leur procureur et receveur ou au porteur des présentes par chacun an en le jour saint martin d'hiver et dont première année de paiement commence a se faire au jour saint martin

d'hiver onze novembre prochain de la cy avant ancien coutume d'année en année le dit jour jusquen fin du présent bail que le sieur curé de puiselay ne pourra ceder ni transporter à qui que ce soit sans express consenti et par levée desdites dames bailleresse a pence de résiliation de ce qui en reste soit a en si bon leur semble et de tous dépens, damage, et les sieur preneur audit nom sera tenu de fournir la propre exécution des présentes en mains des dittes dames bailleresse bien et dument enregistrer au greffe des mainmortes promettant obligé et renonçant fait et passé en la ditte abbaye royalle d'yerre audit grand parloir dicelle par devant le notaire royal en la parole et royale de corbeil à Brunoy soussigné l'an mil sept cent soixante Le dix sept may après midi en présence du sieur françois Boull t greffier et ta bellion de la prévoté y demeurant et Louis pascal Jumelar ? maitre d'école à Brunoy estant ce jour en ladite abbaye d'yerre témoins qui ont avec lesdites dames bailleresse le dit sieur Louis richard marin Desmazure le M signé ces présentes
Desmaretz abbessse
Sr Marie Louise pillon prieure et dépositaire
Sr Marie Geneviève Petit De Logny s'ou prieure
Sr marie antoinette huet Sr anne jacqueline Dufourty
Sr catherine Beausire, Sr marie angelique Rouillier,
Sr jeanne françoise liber, Sr Marie Madeleine huet
Sr Elizabeth Delisle Sr anne margueritte Josse
Sr Marie Adelaide De Sanguin
Sr Marie adrienne de combes Sr marie léonard laplanche
Sr Marie rosalie glorieux Desmasure
Contrôlé à Brunoy le vingt-neuf may mil sept cent soixante reçu pour le et cinq sols pour livres douze sols six deniers

info 146 Ouvrage 1914-1918

Chers Adhérents,

Frédéric Borde, adhérent de notre association et spécialiste de la généalogie des habitants de Valpuseaux, est en train de rédiger un ouvrage sur les poilus de Valpuseaux de 1914-1918. Il est à la recherche de documents suivants :

- Photos individuelles des soldats,
- Photos collectives des soldats,
- Récits et correspondances de guerre
- Décorations militaires,
- Diplômes militaires
- Cartes postales avec correspondance sur la guerre,
- Tous documents concernant cette période.

Les documents seront scannés et restitués à leur propriétaire. L'ouvrage devrait sortir pour le 11 novembre 2014.

Merci pour votre aide,
Bernadette et Xavier

Info 147 100 adhérents

Chers adhérents,

À ce jour l'association compte 100 adhérents.

Nous n'imaginions pas il y a 6 ans en créant l'association arriver à ce chiffre.

Nous vous remercions tous pour votre participation et votre soutien.

Bernadette et Xavier

Info 148 plaques de vélos

Chers Adhérents,

Au début du XXe siècle, il y avait obligation d'acheter une plaque d'immatriculation pour les vélos indiquant le nom du propriétaire du vélo, son lieu d'habitation et le millésime.

Afin d'illustrer l'ouvrage, nous recherchons une plaque avec indication "Valpuseaux".

En pièce jointe, une plaque en provenance de Puiset-le-Marais (merci Stéphane).

Merci pour vos recherches,

Bernadette et Xavier



Info 149 Transcription bail Puiset-le-Marais Abbaye d'Hyères

En réponse à l'info 145 concernant le bail à loyer des dîmes de Puiset-le-Marais en date du 17 mai 1760, Nicole Demollière de Puiset-le-Marais a fait la transcription de l'acte en pièce jointe.

Merci à Nicole pour ce beau travail.

Bernadette et Xavier

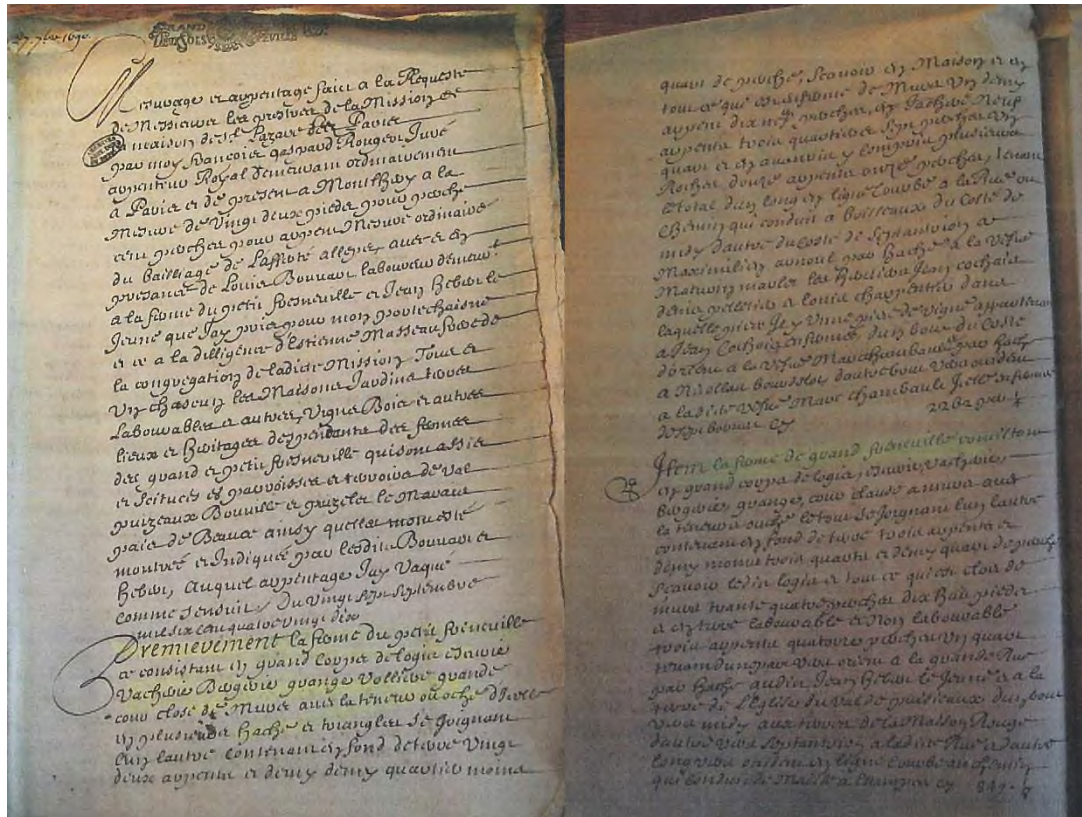
Info 150 La ferme oubliée du Grand Freneville

Chers Adhérents,

Voici en pièce jointe un document en provenance des Archives Nationales S6669.

Ce document est intéressant car il donne la description de la ferme du Petit Freneville où St Vincent de Paul a séjourné, mais également de la ferme du Grand Freneville qui était également une possession des Lazaristes. Cette ferme semble avoir été oubliée et compte tenu de sa description (grand corps de logis, écurie, vacherie, bergerie, grange, cour close à murs...). Il serait intéressant de localiser le lieu exact de cette ferme. Merci pour votre aide.

Bernadette et Xavier



Info 151 Don casque pompier

Chers adhérents,

Un grand merci à Madame Legay de Valpuiseaux qui a fait don à l'association d'un superbe casque de pompier avec l'inscription "SAPEURS POMPIERS DE VALPUISEAUX" (en pièce jointe 2 photographies du casque).

Peut-être la première pièce d'un futur musée sur la commune de Valpuiseaux.

Il reste à trouver d'autres objets et le local pour ce futur musée. Merci pour vos idées.

Bernadette et Xavier



Info 152 La doyenne de Valpuseaux

Chers Adhérents,

Marie-Louise PALFROY vient de fêter le 12 avril 2014 son 101^{ème} anniversaire.

Elle est la doyenne de Valpuseaux mais également de l'association dont elle est membre d'honneur.

Nous lui souhaitons un bon retour chez elle après un séjour de quelques semaines à l'hôpital d'Étampes.

Bernadette et Xavier

Info 153 Mariage Veschambre Touzeau

Chers Adhérents,

L'un des membres de l'association recherche le lieu et la date de mariage de Roland VESCHAMBRE avec Melle TOUZEAU.

Le marié habitait Lieusaint (Seine-et-Marne).

La mariée habitait au Petit Frenneville à Valpuseaux.

Merci pour votre aide,

Bernadette et Xavier

Info 154 Buno Bonnevaux 1939 à 1945

Chers adhérents,

Nous vous proposons pour ce week end une visite de l'exposition de Peter Bellchambers dans l'église de Buno-Bonnevaux.

Les photomontages sont très intéressants.

Bernadette et Xavier

**Commémoration du 70^{ème} anniversaire
de la Libération du village**

BUNO BONNEVAUX
ET SES ENVIRONS
1939 à 1945



30 NOUVEAUX PANNEAUX! **ENTREE GRATUITE!**

dans l'Église,
le 31 mai et le 1 juin 2014

SOUVENIRS DU PASSÉ, IMAGES DU PRÉSENT
Illustrations, dessins, cartes et photomontages
par Peter Bellchambers

Info 155 Hommage à Marie-Louise Palfroy

Marie-Louise Palfroy est partie vers la lumière le jeudi 29 mai 2014 au petit matin du jour de l'Ascension dans sa 102ème année.

Elle était la doyenne de Valpuseaux et membre d'honneur de l'association.

Elle nous a considérablement aidés dans la conception de l'ouvrage "Valpuseaux au XXème siècle".

Sa mémoire était vive, elle se souvenait de beaucoup d'anecdotes et nous a raconté la vie à Valpuseaux au siècle dernier.

Un office religieux aura lieu dans l'église de Bouville le jeudi 05 juin 2014 à 15h.

Toutes nos pensées vont vers sa famille, ses proches et ses nombreux amis.

Merci Marie-Louise, vous étiez une grande dame.

Bernadette et Xavier

Info 156 A.V.E. convocation assemblée

Chers Adhérents,

Voici en pièce jointe la convocation à l'assemblée générale annuelle de l'A.V.E. le samedi 05 juillet 2014 à 18h30.

Merci de bien vouloir noter la date.

En cas de pluie, il y aura cette année une grande tente.

Nous espérons vous voir nombreux.

Vous pourrez consulter la maquette de l'ouvrage Valpuseaux au 20ème siècle.

Nous vous remercions, pour des raisons d'organisation, de bien vouloir nous confirmer par mail votre présence ou votre absence.

Bernadette et Xavier CHRIST

A.V.E.
Association Valpuseaux historE
7 rue de la Lieue
91720 VALPUSEAUX



Le 9 juin 2014

Chers Adhérents,

La date de l'Assemblée générale de l'Association Valpuseaux historE est prévue :

Le samedi 5 juillet 2014 à 18 heures 30

Au siège social de l'association :

**Le Prieuré
7 rue de la Lieue
91720 Valpuseaux**

Cette assemblée générale sera suivie d'un apéritif.

Nous vous présenterons au cours de l'assemblée générale la maquette de l'ouvrage Valpuseaux au XXème siècle.
L'édition originale, limitée à 350 exemplaires, sera diffusée lors des journées du patrimoine le samedi 20 et dimanche 21 septembre.

Bernadette et Xavier

Nous vous précisons que les conjoints des adhérents sont cordialement invités.

Avec l'accord de Jean PERTHUIS, maire de Valpuiseaux, vous pourrez vous garer sur l'aire de retournement se situant au bout de la rue de la Lieue.

Merci, pour des raisons d'organisation, de nous préciser votre présence pour les personnes n'ayant pas déjà répondu.

Au samedi 5 juillet, vous pouvez arriver entre 18h et 18h25.

En pièces jointes, le projet de page de couverture de l'ouvrage et la convocation.

Bernadette et Xavier



Info 157 transcription acte 1538

Chers Adhérents,

Nous avons découvert en faisant des recherches aux archives nationales dans les documents concernant les religieux de SAINT-ELOY un document concernant Valpuiseaux daté de 1538.

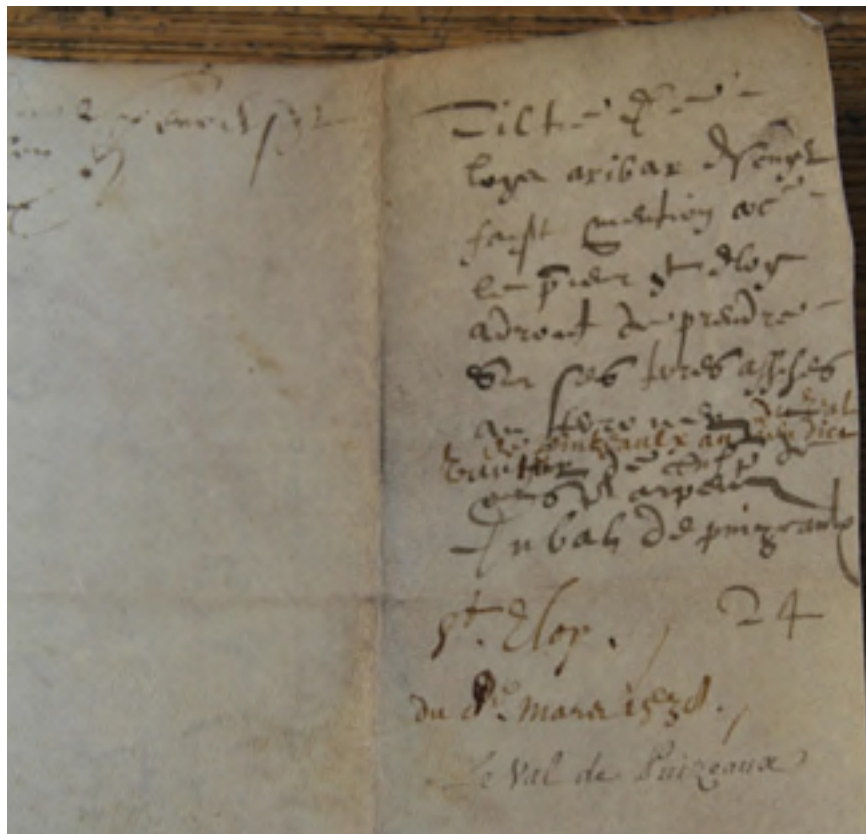
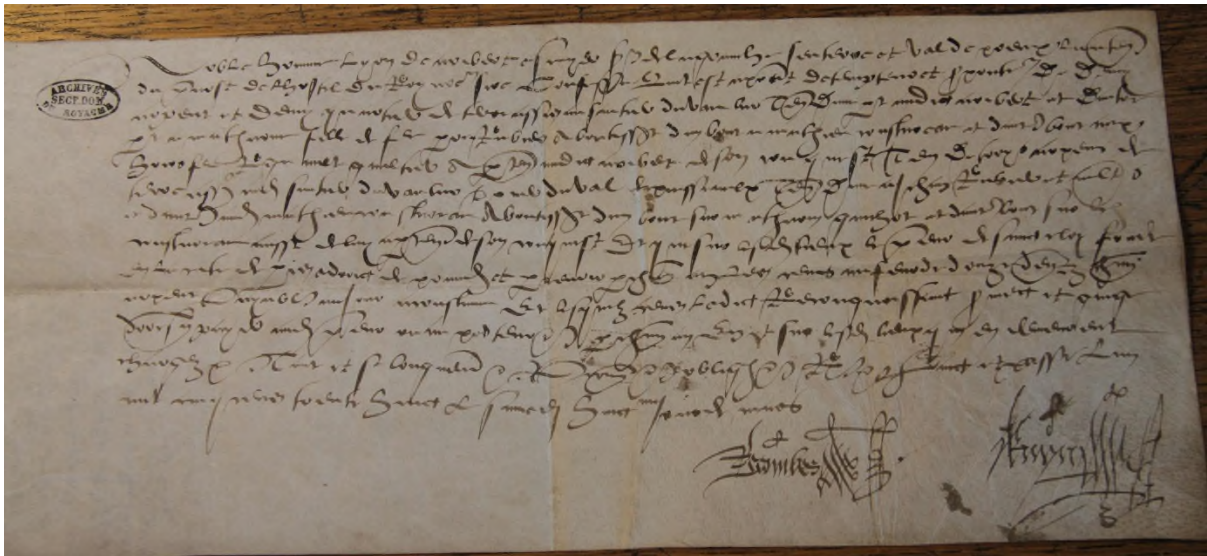
Nous vous joignons en pièces jointes le document original recto-verso ainsi que la transcription qui en a été faite.

Nous remercions vivement Bernard GINESTE, président du Corpus Etampois, pour cette transcription très difficile.

Le document concerne Léon de ARIBERT Ecuyer seigneur de la grange sans terre.

Bonne lecture

Bernadette et Xavier



[Notes sur le dos du document, qui a été conservé parce qu'il évoque un droit général du prieur sur le champier]

Tiltre de Loys[sic] Aribar[sic] escuyer. Faist mention comme le prieur Saint Eloy a droict de prendre sur ses terres assises au terrouer de [corrigé: du Val de Puizeaulx au lieu dict] Vaulur, de XII d. p. de cens de par arpent au Val de Puizeaulx

[Ancienne cote du document:] Saint Eloy, 24
du 8e mars 1538 [attention, à cette date il faut corriger, car on est avant Pâques: 8 mars 1539]

[Note plus tardive (XVIIe siècle):] Le Val de Puizeaux

[Texte]

Noble homme Lyon de Aribert escuyer sieur de la Granche Senterre et Val de Preux, lieutenant du prevost de l'hostel du roy nostre sire, confesse:

- qu'il est à present detempteur et proprietaire de demi arpent et demy quartier de terre assis au santier [champtier] du Vault Lur, tenant d'une part au dict Aribert et d'autre part à Mathurine fille de feu Pierre Rubier, aboutissant d'un bout à Mathieu Coustureau et d'autre bout aux hoirs feu Joquinet(?) Gaultier(?), appartenant au dict Aribert de son conquest;

- item, de trois arpens de terre assis au dict santier de Vautur, terrouer du Val de Puisseaulx tenant d'une [part] à Jehan Rubier et aultres au dict Mathurine [sic] Cherron, aboutissant d'un bout sur Mathurin Quichot (?) et d'autre bout sur le dict Coustureau aussi, à lui appartenant de son conquest;

- et que sur les dits lieux le prier de Saint Eloy fondé en la cité de Paris a droict de prendre et percevoir par chacun an les cens au feur de douze deniers chacun arpent payable au jour accoustumé;

- et lesquelz cens le dict reconnoissant, promet et gaige d'oresnavant payer au dict prier ou au present temps par chacun an et sur les dits lieux qui en demeurent chargez, tant et si longuement etc. promettant etc. obligeant etc. renonçant etc. Fait et passé l'an mil cinq cens trente huit le samedi huitiesme jour de mars. - [Signé:] Decombes [paraphe] – [autre signature illisible] [paraphe]

Remarque : il s'agit apparemment d'un notaire (parisien?) dont il reste d'autres fragments au Caran, qu'il faudrait aller regarder au cas où:

Nom du notaire : Decombes

Date(s) d'exercice : de avril 1537 à août 1537

Etudes dans lesquelles le notaire a exercé :
étude CVII

Adresse(s) professionnelle(s) :
adresse indéterminée

Cotes extrêmes des minutes produites par le notaire et conservées au CHAN :
ET/CVII/1

Notes complémentaires :
sous la cote ET/CVII/1 : fragments

Cotes extrêmes des répertoires produits par le notaire et conservés au CHAN :
les répertoires de ce notaire ne sont pas versés aux Archives nationales

Numéro de la présente notice : FRDAFANCH00MC_NANOTAIRE02268

Info 157 Doyen de l'A.V.E.

Chers Adhérents,

Roger MICHAUX vient d'envoyer son bulletin d'adhésion.

C'est le père de Jean MICHAUX, adhérent depuis 2010.

Roger MICHAUX est né à Valpuseaux dans l'ancienne ferme de Saint-Vincent de Paul le 23 octobre 1913. Il est dans sa 101^{ème} année.

Il devient le doyen de l'association et membre d'honneur.

Nous le remercions vivement.

Bernadette et Xavier

Info 158 AG 5/7/2014 comptes annuels 31/12/2013

Chers Adhérents,

Nous avons eu beaucoup de chance cette année, le soleil était présent pendant l'assemblée générale, l'année précédente il pleuvait à torrent.

Merci aux quatre nouveaux adhérents qui nous ont rejoints pendant cette assemblée :

Roger Provot,

Jacques Mathigot,

Françoise Decaudin,

Eléa Rose Christ qui devient la plus jeune adhérente, 2 ans.
Merci au journaliste du Républicain pour sa présence et pour l'article paru le jeudi 3 juillet 2014 annonçant l'assemblée générale, et pour l'article du jeudi 10 juillet 2014.
Un grand merci à Lucienne Floret qui nous a apporté une superbe tarte aux groseilles avec l'inscription "AVE". (Photo pièce jointe).
Merci également aux autres personnes qui ont apporté des plats pour l'apéritif.
Nous étions environ 45 personnes.
Merci à Nicolas Christ l'informaticien de l'AVE qui a fait une apparition à la fin de l'assemblée avec la plus jeune adhérente (sa fille).
Nous vous rappelons que l'ouvrage "Valpuseaux aux 20^{ème} siècle" est parti à l'imprimerie vendredi 18 juillet. Nous attendons la semaine prochaine le prototype. Des rectifications seront possibles jusqu'au 11 août.
Si vous avez des informations ou documents permettant de compléter l'ouvrage, merci de nous les faire parvenir le plus rapidement possible.
Voir en pièce jointe la liste des documents que nous recherchons.
Nous recherchons également les cartes TARIDE de 1900 à 1950 ou autres cartes routières.
Nous vous remercions pour les adhérents n'ayant pas payé la cotisation 2014 de nous retourner le bulletin d'adhésion avec simplement votre nom et prénom et bien sûr le chèque (voir pièce jointe).
Si vous avez un doute sur le paiement de la cotisation 2014, merci de nous envoyer un mail afin de vous répondre.
Nous vous joignons également le bulletin de souscription concernant l'ouvrage à nous renvoyer avec un chèque de 35 €.
L'ouvrage sera mis en vente et remis à chaque souscripteur pendant les journées du patrimoine à la mairie de Valpuseaux le samedi 20 et dimanche 21 septembre 2014.
Le prochain rendez-vous est prévu le samedi 13 septembre 2014 au forum des associations de la mairie de Valpuseaux de 13h à 19h.
Certaines personnes nous ont demandé si nous vendions le tee-shirt AVE et le drapeau AVE.
Merci de nous envoyer un mail car nous n'avons pas noté le nom des personnes intéressées.
Bernadette et Xavier



Info 159 Ferme du Gd Frenneville

Réponse à l'info 150 : Ferme de saint-Vincent de Paul au Grand-Frenneville

Chers Adhérents,

Merci à tous pour vos nombreuses réponses.

Aucune certitude, cependant la ferme pourrait se situer :

- sur Bouville (maison devant les trois constructions récentes)
- sur Valpuseaux (vers le puits) sur le plan Cassini indication d'un lieu qui s'appelait la Grange
- sur Valpuseaux (dernière maison en se dirigeant vers la Butte-Noire)

L'énigme subsiste

Bernadette et Xavier

Info 160 Marcel Regouby

Chers adhérents,

Nous recherchons une photo de M. Marcel REGOUBY, ancien maire de Valpuseaux de 1959 à 1967, pour illustrer l'ouvrage.

Merci pour votre aide,
Bernadette et Xavier

Info 161 Forum des associations

Chers Adhérents,

Le forum des associations aura lieu le samedi 13 septembre de 13h à 19h.

Robert Moindrot fera l'installation du stand A.V.E.

De 13h à 15h, le stand sera tenu par Agnès Maas.

Nous aurions besoin de votre aide pour tenir le stand 1h entre 15h et 19h.

Le prototype de l'ouvrage "Valpuseaux au XX^e siècle y sera présenté.

Merci pour vos réponses.

Bernadette et Xavier

Info 162 Forum des associations

Chers Adhérents,

L'AVE sera présente au forum des associations du samedi 13 septembre 2014 de 13h à 19h qui se tiendra dans la mairie de Valpuseaux.

Trois exemplaires de l'ouvrage seront consultables ce jour.

Vous pourrez remplir le bon de commande pour le réserver, attention le tirage est limité.

Nous vous rappelons que la vente se fera lors des journées du patrimoine les 20 et 21 septembre de 10h à 18h.

Pour la cotisation 2014 à l'association nous aurons sur place la liste à jour.

Merci pour votre présence et votre soutien,

Bernadette et Xavier

Info 163 journée du patrimoine 20 et 21 septembre Valpuseaux

Chers Adhérents,

Vous êtes cordialement invités à l'apéritif du samedi 20 septembre 2014 à 11h à la salle des fêtes de la mairie de Valpuseaux pour la sortie de l'ouvrage « Valpuseaux au XX^e siècle » ouvrage en couleur de 287 pages en format A4 (voir pièce jointe).

Bernadette et Xavier



Association Valpiseaux Histoire E

JOURNÉE DU PATRIMOINE 20 ET 21 SEPTEMBRE 2014
DÉROULEMENT DES JOURNÉES

A LA SALLE DES FÊTES DE LA MAIRIE DE VALPUISEAUX
DE 10H À 18H

EXPOSITION DE 100 PHOTOS SUR LE THEME DE
« VALPUISEAUX AU XX^e SIÈCLE »

VENTE DE L'OUVRAGE « VALPUISEAUX AU XX^e SIÈCLE »

APERITIF DE PRÉSENTATION DE L'OUVRAGE
SAMEDI 20 SEPTEMBRE À 11H

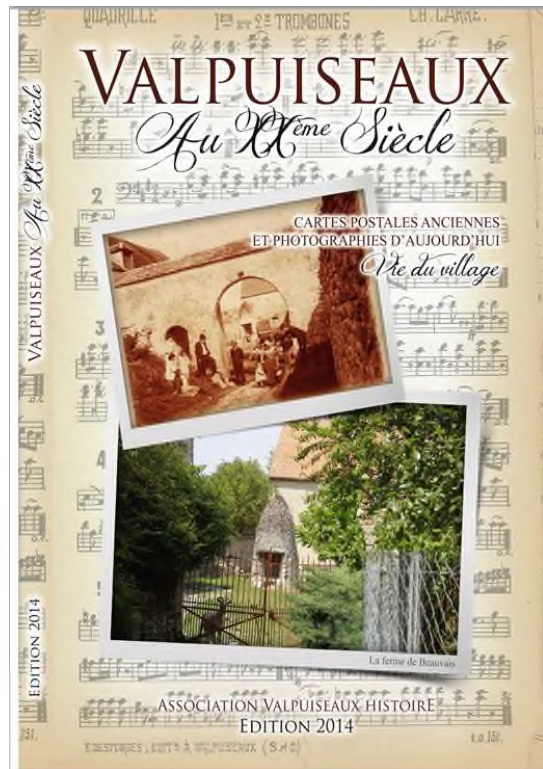
**PENDANT LES DEUX JOURS VOUS POURREZ RETIRER L'OUVRAGE
EN SOUSCRIPTION**

OUVRAGE EN COULEUR DE 287 PAGES EN FORMAT A4
TIRAGE LIMITE À 550 EXEMPLAIRES



Photos de classe 1905

Association Loi 1901 enregistrée à la sous-préfecture d'Étampes sous le n° 0911005188
Siège social : 7 rue de la Lisue - 91720 VALPUISEAUX
Pour nous contacter : Email : avvalpiseaux@gmail.com
Site : www.avval.fr - portable : 06.09.10.97.49



Info 164 forum des associations

Chers Adhérents,

L'association a été présente au forum des associations le samedi 13 septembre 2014 de 13h à 18h.

En pièces jointes quelques photos.

2 nouvelles adhésions et 7 souscriptions à l'ouvrage.

Merci à Robert, Yvonne, François-Xavier, Monique, Jacky, Alain, Agnès pour leur aide toujours aussi précieuse.

Bernadette et Xavier





Info 165 journées du patrimoine

Chers Adhérents,

Nous vous rappelons le planning des deux journées du patrimoine :

le samedi 20 et dimanche 21 septembre 2014 dans la salle des fêtes de la mairie de Valpuiseaux de 10h à 18h :

Exposition de 110 photos

Vente de l'ouvrage "Valpuiseaux au XXe siècle"

Retrait de l'ouvrage en souscription

Le samedi 20 septembre 2014 dans la salle des fêtes de la mairie de Valpuiseaux :

À 11h : Présentation de l'ouvrage et discours du vice-président.

À 11h30 : Apéritif.

Nous aurons besoin d'adhérents pour nous aider pendant ces deux jours à tenir les deux stands de vente de l'ouvrage.

Merci de nous indiquer vos disponibilités, une ou deux heures.

À bientôt,

Bernadette et Xavier

Info 166 sortie officielle de l'ouvrage

Chers Adhérents,

Voici en pièce jointe le discours du vice-président de l'association pour la sortie officielle de l'ouvrage "Valpuseaux au XXe siècle".

Ce discours a été suivi d'un apéritif réunissant environ une cinquantaine de personnes.

Nous remercions les maires de Valpuseaux, la Forêts-Sainte-Croix, Puisselet d'être venus.

Nous avons vendu 18 ouvrages et une nouvelle personne s'est inscrite.

Les adhérents ayant souscrit à l'ouvrage peuvent venir le retirer à la salle des fêtes de Valpuseaux dimanche 21 septembre entre 10h et 18h.

Pour les adhérents n'ayant pas souscrit, vous pouvez passer demain acheter l'ouvrage.

Merci pour votre aide et votre présence demain aux journées du patrimoine où vous pourrez découvrir les 110 photos de l'exposition "Valpuseaux au XXe siècle".

Bernadette et Xavier

Bonjour à tous,

Merci Jean de nous accueillir dans la salle des fêtes de Valpuseaux.

Merci d'être venus si nombreux pour la sortie officielle de l'ouvrage « Valpuseaux au XXe siècle ».

Pour ceux qui ne me connaissent pas, je m'appelle Xavier Christ et je suis le vice-président de l'Association Valpuseaux histoire.

Cet ouvrage était en gestation depuis plus de 2 ans et demi.

Pourquoi faire un ouvrage sur Valpuseaux au XXe siècle ?

Le village de Valpuseaux est unique, composé de 9 hameaux et 3 écarts.

Il y a cette église peu étudiée du 11e siècle, la petite chapelle Notre-Dame de Varenne à l'entrée du village, la multitude de puits ayant sans doute donné son nom à Valpuseaux, l'évocation de Saint Vincent de Paul.

Ce XXe siècle commence en 1901 pour se terminer en l'an 2000.

Je tenais au nom de la présidente de l'association (mon épouse) à remercier les auteurs des textes et des photographies :

Tout d'abord Robert Moindrot, photographe officiel de l'association, qui a été l'inspirateur de cet ouvrage.

En octobre 2011, il avait fait une exposition de photographies comparatives entre les cartes postales du début du XXe siècle et les photos reprises au même endroit un siècle après. Nous avons alors lancé une souscription.

Merci également aux auteurs d'articles :

Frédéric Borde pour les sapeurs-pompiers et le monument aux morts.

Christian Creveau pour l'évocation du tacot.

Christian Crabot pour sa thèse de géographie datant de 1954.

André Gourdet pour les chemins de grande randonnée.

Evelyne Faure nous a beaucoup aidés pour la mise en page et la relecture.

Thérèse Boinier, Alain Devanlay, Stéphane Duquennoy ont été aussi des relecteurs assidus.

Merci à Émile Desforges, éditeur de musique à Valpuseaux et grand-père de Stéphane Duquennoy, qui nous a permis d'illustrer avec une partition sur Valpuseaux, la couverture de l'ouvrage.

Merci à Jean Lemaitre pour les 2 photos illustrant également la couverture de l'ouvrage qui représente l'entrée de la ferme de Beauvais.

Petite précision : la chèvre sur la photo récente s'appelle Ségolène.

Nous avons, pendant 2 ans et demi, recueilli des documents à la mairie, aux archives départementales de l'Essonne, sur Internet, chez les habitants de Valpuseaux et d'ailleurs. Nous avons rencontré de nombreuses fois les anciens du village pour recueillir leurs témoignages, en particulier Marie-Louise Palfroy qui nous a accueillis le week-end chez elle. Quelle mémoire à 100 ans.

Collecte de photos, de documents, de médailles, d'objets, de casques de pompiers.

Cet ouvrage a fait l'objet d'une vingtaine de tirages qui ont été relus, rectifiés. Chaque jour apportant des photos ou documents nouveaux. Et puis, il a fallu s'arrêter, c'était le 13 août 2014.

Il y a certainement des erreurs, des imprécisions, des oublis, merci de nous les signaler pour la prochaine édition.

Nous faisons encore des découvertes tous les jours. Une personne nous a envoyé une carte postale inédite du café Ciré devenu Chaillé il y a une semaine. Merci de regarder dans vos greniers, vos malles, vos archives, il reste encore de nombreux documents à découvrir pour la seconde édition de Valpuseaux au XXe siècle.

Vous avez encore des trésors chez vous.

Le bébé était là (blond aux yeux bleus comme moi). Si, c'est vrai.

De format A4, en couleur, 287 pages, plus de 800 photos.

Un tirage limité de 350 exemplaires dont une centaine d'exemplaires déjà réservés en souscription.

J'ai fait rejoindre 5 générations. Aux premières pages, un hommage à mes grands-parents, Maurice et Marguerite Marchèse qui ont acheté « Le Prieuré » en 1941. Merci à eux de m'avoir fait découvrir le village de Valpuseaux où il fait si bon de vivre.

En dernière page, ma petite-fille Eléa-Rose, porte-étendard de l'association, arrière-arrière-petite-fille de mon grand-père Maurice Marchèse.

Chaque soir, mon épouse disparaissait pour écrire, pour scanner, pour rectifier, pour compléter l'ouvrage. Je voulais lui rendre un vibrant hommage car elle n'a aucune formation d'historienne, secrétaire, infirmière, puis de nouveau secrétaire, la voici devenue présidente d'une société savante, puis rédactrice de ce bel ouvrage.

Je vous demande de l'applaudir même si je sais qu'elle va rougir.

Héraclite (poète grec né à Éphèse 4^e siècle avant J.C.) a dit : « Tout passe », il fallait donc figer les récits, les témoignages.

Merci également aux contributeurs de cet ouvrage, la liste est longue et figure à la fin de l'ouvrage.

Merci aux membres de l'A.V.E.

Merci aux habitants de Valpuseaux qui ont posé de manière sympathique pour les photos récentes.

Votre humble serviteur n'a contribué que très modestement à cet ouvrage. (Si : l'organisation, la communication, les recherches aux archives, etc...).

Mon épouse et moi-même avons fait de belles rencontres et de belles découvertes :

Mme Caussanel, 95 ans, femme de l'ancien instituteur de Valpuseaux de 1943 à 1960.

Monsieur Bernard Nizet, 94 ans, qui doit être le doyen de Valpuseaux, et qui nous a retrouvé une plaque en cuivre d'un ancien tombereau au fond d'un tiroir dans sa grange.

Monsieur Lespagnol, ancien instituteur de 1974 à 2001, qui nous a reçus très sympathiquement à Saint-Palais et nous a fait découvrir l'animation à Valpuseaux à la fin du XXe siècle.

La photo de la classe des filles de l'année 1905 que Colette et Francis Pointeau ont retrouvé dans une vieille malle. Cette photo venait compléter la photo de la classe 1905 des garçons. Cependant elle était abimée et Robert Moindrot a passé plus de 4 heures à faire cette superbe restauration.

Vous pourrez découvrir cette photo avant et après restauration au cours de la visite de l'exposition.

Les superbes photos de mariage dont celle de Lina penot et Michaux en 1909 avec les étonnants chapeaux des participants à la noce.

La découverte de la carte postale du voyage en 1914, juste avant la guerre, des habitants de Valpuseaux et le souvenir du voyage fait 99 ans plus tard en 2013 avec une quarantaine d'habitants de Valpuseaux.

Le corbillard de Valpuseaux retrouvé récemment à Bouville et restauré par Robert Moindrot.

La superbe photo de la carrière de la butte Blanche datée de 1908. Merci au père Frédéric Gatineau qui nous l'a indiqué.

En le relisant, je le trouve novateur et innovant par rapport à d'autres ouvrages sur le même thème.

Qu'il serve de modèle aux communes alentours dont l'histoire est aussi riche qu'à Valpuseaux.

J'oubliais de vous dire que tous les auteurs ont abandonné leurs droits sur cet ouvrage, et que l'intégralité des ventes sera reversée à l'association.

Bernadette prépare déjà en secret le prochain ouvrage sur Valpuseaux au XIX^e siècle.

Je termine tous mes discours par : « La vie est belle ».

Valpuseaux,

Le 20 septembre 2014

Xavier Christ

Précisions

L'ouvrage est en vente samedi et dimanche au prix de 35€.

Merci de remplir le bon de commande avec vos coordonnées afin de vous informer des activités de l'A.V.E..

Vous allez pouvoir découvrir pendant ces 2 jours l'exposition de plus de 100 photos dont des photos inédites qui ne figurent pas dans l'ouvrage.

Vous allez pouvoir apprécier la qualité et les détails figurant sur ces photos.

Vous pourrez voir une bouteille de vin datée de 1903 et 1999 avec l'étiquette de l'ouvrage et plusieurs bouteilles de champagne avec l'étiquette de l'ouvrage.

Un livre d'or est à votre disposition pour y laisser un petit mot.

Pour les personnes ne connaissant pas l'association A.V.E., des exemplaires gratuits de la gazette n° 2 sont à votre disposition.

Info 167 Ouvrage Valpuseaux XXe siècle

Chers Adhérents,

Depuis le 20 septembre, en comptant les souscriptions et les ventes, nous atteignons 180 ouvrages vendus.

Le tirage est limité à 350 exemplaires.

L'ouvrage connaît un vif succès.

Beaucoup de personnes ayant habité Valpuseaux l'ont commandé.

Les adhérents qui désirent un ouvrage sont prioritaires, cependant une fois le stock épuisé il n'est pas prévu de retraiter dans l'immédiat.

Merci de nous retourner directement au siège social 7 rue de la lieue 91720 VALPUSEAUX le bon de commande en pièce jointe accompagné d'un chèque.

Bernadette et Xavier

Association **V**alpuseaux **H**istoir**E**
A.V.E.



Bon de commande ouvrage Valpuseaux au XX^e siècle

Cartes postales anciennes et photographies d'aujourd'hui
Vie du village

L'ouvrage peut être retiré soit au siège social de l'association le week-end
Soit à la Mairie de Valpuseaux

Merci de nous retourner le bon de commande à l'adresse du siège social
Accompagné du règlement

Tirage limité à 350 exemplaires

Ouvrage de Format A4 en couleur contenant plus de 800 photos

NOM	
PRENOM	
ADRESSE	
CODE POSTAL	
VILLE	
TEL.FIXE	
TEL.PORTABLE	
E MAIL	

Montant : 35€ (trente-cinq euros)

Nombre d'exemplaires : 35x =

Frais d'envoi : - France : 7€ - Etranger : 14€ PORT +

Chèque Liquide TOTAL =

Date de paiement :

Par chèque, à l'ordre de : A.V.E. (Association Valpuseaux histor**E**)

Association Loi 1901 enregistrée à la sous-préfecture d'Etampes sous le n° 0911005188

Siège social : 7 rue de la Lieue - 91720 VALPUSEAUX

Pour nous contacter : Email : avevalpuseaux@gmail.com

Site : www.aveval.fr - portable : 06.09.10.97.49

Info 168 Les Poilus de Valpuiseaux

Chers Adhérents,

Frédéric Borde est en train d'achever un ouvrage de 360 pages intitulé :
"VALPUISEAUX ET LA GRANDE GUERRE - HOMMAGE À NOS POILUS"

Vous pouvez souscrire à cet ouvrage en renvoyant directement le bon de réservation en pièce jointe à l'adresse de Frédéric BORDE.

Ne pas envoyer de chèque, uniquement le bon de réservation.

L'ouvrage devrait sortir début 2015.

L'exposition concernant la guerre de 1914-1918 à Valpuiseaux, initialement prévue le 11 novembre 2014, est reportée aux journées du patrimoine en septembre 2015.

Amitié, Bernadette et Xavier

**Bon de réservation
Pour l'ouvrage**

**VALPUISEAUX &
LA GRANDE GUERRE**

HOMMAGE A NOS POILUS
360 PAGES
Auteur
Frédéric BORDE

Montant de l'ouvrage : 35€

Nom :

Prénom :

Adresse :

CP & Ville :

Tel :

Email :

Bon à retourner à cette adresse :

BORDE Frédéric
26 bis rue de la Gare - 79910 T.ACOIGNIÈRES
E-mail : frederic.borde@wanadoo.fr
portable : 06.09.10.53.47

Info 169 Exposition Méréville

Chers Adhérents,

Nous venons de visiter hier l'exposition "Vivre la guerre de 14-18 dans le canton de Méréville". Cette exposition est vraiment très intéressante : deux salles d'exposition où vous pourrez découvrir des documents, photos, uniformes, médailles, livres, reconstitution d'une tranchée. L'exposition se termine le 30 novembre. Voir en pièce jointe les horaires d'ouverture. Un grand merci à Monsieur Binvel pour sa visite commentée.

Société Historique et Archéologique Sud Essonne Canton de Méréville
Union Nationale des Anciens Combattants de Méréville

**Vivre la guerre de 14-18 dans le
canton de Méréville**
un livre – une exposition



Du 8 au 30 novembre 2014
Entrée libre

Ouverture les lundis, vendredis, samedis, dimanches
De 10 h à 12 h et de 14 h à 18 h
Ouverture exceptionnelle le 11 novembre

Centre culturel de Méréville – Place de la Halle



Info 170 101 ans Roger Michaux

Chers Adhérents,

Roger Michaux, doyen de l'association, vient de fêter ses 101 ans le 23 octobre 2014. Le voici donc dans sa 102e année. Il parcourt assidûment l'ouvrage "Valpuseaux au XXe siècle" et joue encore au tarot.

Nous lui souhaitons, au nom de l'association, un très bon anniversaire.

Bernadette et Xavier

Info 171 salon fait main

Chers Adhérents,

Le salon fait main aura lieu le samedi 6 et dimanche 7 décembre 2014 de 10h à 18h.

L'association Valpuseaux historE aura un stand.

Nous allons proposer la vente de l'ouvrage « Valpuseaux au 20^e siècle ».

Un cadeau pour Noël ou le jour de l'an.

Nous proposerons également les autres ouvrages concernant l'histoire de Valpuseaux.

Nous aurons besoin de votre aide pour tenir le stand 1h ou 2h.

Merci de nous faire part de vos disponibilités.

Bernadette et Xavier

Info 172 description du pays de la Beauce

Chers Adhérents,

Voici en pièce jointe une description intéressante du pays de Beauce.

Seul, le village de Bouville est indiqué en bas à gauche de la seconde carte.

Val de Puseaux était donc à la limite de la Beauce.

Cette carte a été établie par Damien de Templeux, écuyer sieur du Frestoy, dans les années 1619-1620.

Bernadette et Xavier

DESCRIPTION DV PAYS DE LA BEAVSSE.

LA Beausse est vn pays fort fertile en quantité de bleds & de vins, pour les bois il y en a peu, estant vn pays fort descouvert & assez plat, n'ayant forests de consequence que celle d'Orleans. Il est trauersé des riuieres de Loire & d'Eure: on y fait grand trafic des bleds & des vins qui viennent en ceste contrée pour leur bonté, tant par charroy que par les riuieres qui y passent.

Ce pays est composé d'vn Duché, & de deux Comtez, qui sont toutes trois reduictes sous le nom de Beausse. Le Duché est Orleans, & les Comtez sont Chartres & Blois. Il est limité au Midy de la Sologne, Berry & Niernois, à l'Orient d'vne partie de Bourgogne, au Septentrion de l'Isle de France & de la Normandie, & à l'Occident du pays du Mayne & de la Touraine. En vne Carte particuliere nous auons parlé du Comté de Blois, en ceste-cy il conuient de descrire les singularitez des villes de Chartres & d'Orleans.

Chartres est vne des villes principales de la Beausse, & est bastie de trois sortes d'assiette, y en ayant vne partie le long de la riuiere d'Eure qui la trauesse, & luy apporte des commoditez, vne autre sur le pendant du coustau, & la troisieme qui est la plus belle & agreable, au haut dudit coustau. Elle est de grand circuit, & tousiours elle n'est gueres bien peuplée pour l'estenduë de ses murailles.

Ceste ville estoit le lieu où s'assembloient les Druides qui gouvernoient les Gaules auparauant que Iules Cesar les eust subjuguées, & les Comtes, Gouverneurs & habitans de ladite ville creurent par la doctrine d'iceux Druides, qui vray-semblablement auoient les Prophetes des Sybilles, qu'il naistroit en terre vne Vierge, qui enfanteroit le Sauueur du monde. Il y eut puis apres vn Comte de Chartres nommé *Prisus*, qui fist faire suiuant ceste opinion vne Image, representant vne Vierge tenant vn enfant entre ses bras, & la mist au rang des Dieux, luy offrant souuentefois sacrifice, & le peuple à son imitation faisoit de mesme. Et vn Comte de Montlecheu nommé Geoffroy, voyant que ses voisins les Chartrains auoient deuotion à ceste Vierge lors incogneü, ayant recouuré vn sien fils qui estoit tombé dans vn Puy fort profond, fist bastir vn Temple à icelle Vierge luy presentant des oblations, & de iour en iour il augmentoit le reuenu dudit Temple.

En ceste ville il y a Euesché, & le peuple Chartrain fut conuertý à la foy Chrestienne par S. Saunian & S. Potentian qui y furent enuoyez par saint Pierre, lesquels constituerent saint Aduentin, ou saint Altin pour premier Euesque de ce Diocèse, & iusques à Messire Leonor d'Estampes de Vallancé à present seant au siege Episcopal de Chartres, on compte cent quatre Euesques.

Tost apres la conuersion des Chartrains au Christianisme, ils furent persecutez par *Quirinus* Proconsul Romain, lequel venant à Chartres fist precipiter grand nombre de Chrestiens dans vn Puy, qui est dans la Chapelle sous terre de l'Eglise Cathedrale, qu'on nomme encores à present le Puy des saints Fors.

La Cathedrale Eglise de Chartres est dediée à Nostre Dame, au dessous de laquelle il y a l'Autel qui fut construit par les Payens, & consacré à la Vierge qui deuoit

enfanter qui leur estoit incogneü, & ceste Eglise est desferuie par 72. Chanoines à l'imitation des 72. Disciples de nostre Seigneur Iesus Christ, ce qui fut institué par saint Lubin Euesque, lequel limita le Diocèse de son Euesché. Ceste Eglise fut bruslée par cas fortuit du temps de Fulbert Euesque du lieu, lequel la fist reedifier en la forme qu'elle est maintenant, sinon que l'vn des Clochers de la susdite Eglise estant tombé, il fut rebasty en l'an 1125.

Durant le regne de l'Empereur & Roy de France Charles le Chauue, la France estant rauagée par les Normans, la ville de Chartres fut saccagée & mise à feu & à sang par Halstingue chef des Normans & Danois qui la raza de fouds en comble, & ceste ville ayant esté reedifiée fut encores vne autresfois assiegée par Roul Capitaine des Normans, lors que le Roy Charles le Simple reugnoit. Les assiegez estans reduits à l'extremité eurent recours à Dieu, & à la sacrée Vierge Marie, à laquelle leur ville estoit de long temps dediée, & l'Euesque qui estoit lors ayant pris la chemise de Nostre Dame, (laquelle par singuliere deuotion on gardoit, apres que Charles le Chauue l'eut donnée à l'Eglise de Chartres) la mist au bout d'vne lance, & alla contre Roul qui estoit encores Payen; lors ledit Roul fut effrayé de la main & puissance diuine & leua le siege & s'enfuit, & à cause de cela il se fist Chrestien, & ayant obtenu du Roy le pays de Neustrie, qui dés lors fut appellé Normandie, il fist de grandes aumosnes & dons à l'Eglise de Chartres, & fut tousiours depuis fort deuor à la Vierge.

En la ville il y a vne Abbaye dediée à saint Pierre, vne Eglise de Chanoines, des Cordeliers, des Iacobins, & treize Paroisses: & hors la ville il y a deux Abbayes, l'vne de saint Cheron, qui est de l'autre costé de la riuiere, & elle fut ruinée par ceux de la Religion pretendü reformée en l'an 1567. quand ils mirent le siege deuant, & de deçà sur le haut estoit l'autre Abbaye nommée de saint Iean, qui a esté ruinée entierement & depuis rebastie en la ville: il y a aussi vne Maladerie, des Filles-Dieu, & vne Paroisse dans le faux-bourg.

Il y a au milieu de la ville vn vieil Chasteau, auquel se tient le siege Presidial de Chartres, où ressortissent les sieges de Chasteau-Neuf en Thimerais, le grand Perche, le Perche Gouët, Estampes, Dourdan, Nogent le Roy, Bonneval & la Iustice Temporelle de l'Eglise de Chartres, & de l'Abbaye dudit Bonneval.

En ceste ville il y a vn Vidame, que dés long-temps l'Euesque du lieu crea pour son Iuge, ainsi que le Comte dudit lieu auoit aussi son Iuge qu'on appelloit le Visconte.

De ceste dignité de Vidame on en a depuis abusé, & ceux de la Noblesse qui l'ont eü entre mains l'ont rendu hereditaire, y ayant beaucoup de belles Seigneuries qui y sont annexées, & elle a esté & est encores possedée par des Seigneurs de qualité.

En ce Diocèse sont comprises les Prouinces de Blois, du Vendosmois, de Dunois, de Montfort, de Mante, & du grand Perche pour le Spirituel.

L'Euesque de Chartres commande sur dix-sept cens Paroisses ou Clochers en la Spiritua'ité, & sur enuiron trente Abbayes, lesquelles Abbayes sont de Vendosme, de saint Lomer à Blois, de Tyron, de Iosaphat, de Cou-

lombs, de saint Vincent aux bois, de saint Jean en Vallée, de Bonneval, de saint Pierre en Vallée, des Arcufes, de Pont-Leuoy, de l'Aumofne ou petit Cisteaux, de S. Cheron, de Neaufle le vieil, de Clere fontaine, de Bourg-moyen à Blois, de Nostre-Dame de Chateau-dun, de Grand-Val, de saint Florent de Bonne-val, de Ioye en-Val, d'Abecour, des Landes, de Grand-Champ, de Cleret, de sainte Anne, de saint Corentin, de la Guiche, de l'Estaille, de saint Cyr de Bercheres, & autres, & sur plusieurs Prieurez.

Somme le pays de Chartrain contient plus de quarante lieues de long, allant de Poissy à Mante le long de la riuere de Seine, & double son chemin vers Orleans.

Est à remarquer que le 27. Feurier en l'an 1594. en l'Eglise de Chartres le Roy Henry le Grand fut oinct & sacré par Messire Nicolas de Thou Euesque du lieu, parce que lors la ville de Rheims tenoit le party de la Ligue. Parlons à present des singularitez d'Orleans.

La ville d'Orleans est assise sur la riuere de Loire, l'une des plus belles, gracieuses & mieux peuplées de France. Quelques-uns tiennent que les Druides en jetterent les premiers fondemens, & que c'est celle que Cesar appelle *Genabum*. Les autres en font Aurelian son lateur qui tenoit l'Empire Romain enuiron l'an de salut 263. & que pour ce elle est appelée *Aurelia*, quoy que quelques autres luy donnent ce nom à cause de l'or, dont elle abonde par le riche trafic de ses habitans & par la fécondité de son terroir, principalement en vins qu'on estime des plus excellens de ce Royaume. Elle fut Capitale du Royaume d'Orleans, lors que les quatre fils du Roy Clovis I. partagerent entr'eux le Royaume de France, & Clodomir son second fils en fut le premier Roy. L'estenduë de ce Royaume d'Orleans estoit grande, car il comprenoit (apres que les Roys de Bourgogne & les Ostrogoths eurent esté depouvez de ce qu'ils occupoient en Gaule) vne bonne partie de Beaufle avec la Sologne & Berry, les Prouinces de Lyonnois, Bourgogne, Niuernois, Dauphiné, Prouence, Sauoye & autres pays enclauz dans lesdites Prouinces iusques à la mer Méditerranée. Mais apres que la ville d'Orleans fut reuinie à la Couronne, elle fut erigée en Duché pour en appanager le second fils de France, comme encores à present elle est l'appanage de Monsieur frere vniue de nostre Roy Louys XIII.

Ceste ville fut annoblie d'une Vniuersité en droit Ciuil par le Roy Philippe le Bel, où pareillement ou enseigne le droit Canon ou Pontifical, suiuant vne Bulle du Pape Clement V. donnée à Lyon l'an 1307. Orleans a esté assiegé plusieurs fois & miraculeusement defendu: entr'autres Artilla surnommé le fleau de Dieu, estant prest de prendre la ville d'Orleans & d'y mettre tout à feu & à sang, elle fut deliurée de ce siege par les prieres de saint Anian ou Aignan Euesque d'icelle, Dieu ayant suscité les Roys Merouée, Thierry & Ætius, qui luy firent leuer le siege.

Depuis ayant aussi ceste ville esté assiegée par les Anglois l'an 1427. elle fut miraculeusement deliurée par la Pucelle Ieanne d'Arc de Vaucouleur en Lorraine, qu'on a surnommée à cause de ceste deliurance la Pucelle d'Orleans, du temps du Roy Charles VII.

En ceste ville il y a vne Euesché qui est fort ancien qui s'estend sur plus de sept cens Eglises Parochiales, & estoit anciennement sous l'Archeuesché de Sens, mais en l'an 1622. le Pape Gregoire XV. ayant erigé Paris en Archeuesché il eclipsa de l'Archeuesché de Sens, les Eueschez de Chartres, d'Orleans & de Meaux, & les attribua à l'Archeuesché nouveau de Paris. Le premier Euesque d'Orleans fut saint Altin l'un des 72. disciples de nostre Seigneur, & qui accompagna en France saint Saunian & saint Porciant, lors qu'ils y furent enuoyez par saint

Pierre, du temps du cruel Empereur Neron, & depuis luy iusques à Messire Nicolas Denets à present seant au siege Episcopal, on compte cent dix Euesques, & sous ce Diocese, il y a huit Abbayes, sçauoir de saint Euertre en la ville, de saint Mesmin de Micy hors la ville, de saint Loup aussi hors la ville, de saint Benoist sur Loire d'icelle le Fleury, de Baugency, de la Cour-Dieu, du Voisin, & du Lieu-Dieu pres Romorantin.

L'Euesque d'Orleans a vne beau priuilege, qui est de deliurer les prisonniers qui sont dans les prisons de la ville, le iour qu'il y fait son entrée; duquel il ne sera hors de propos de faire icy vn discours particulier.

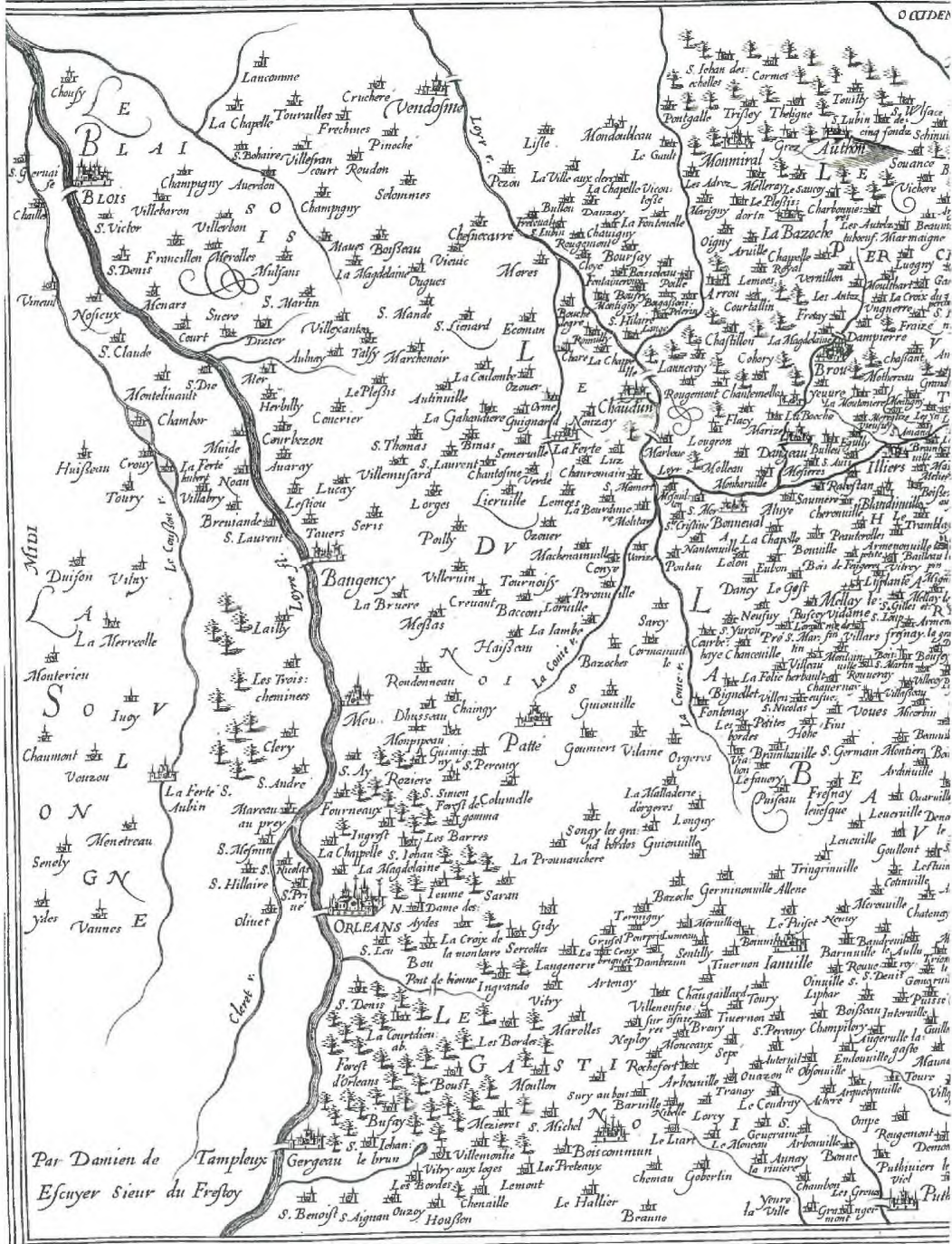
Premierement il conuient sçauoir que le iour que l'Euesque fait son entrée en la ville d'Orleans, il a pouuoir de mettre en liberté les prisonniers qui se trouuent sur l'escrouë ou registre des geolles & prisons de la ville ledit iour, & il y entre avant les pieds nus, & estant en chemise, ayant toutesfois au dessus ses habits Episcopaux dont il est reuestu. Puis apres continuant son entrée, il passe deuant la prison ou Conciergerie, parce que son chemin s'y addonne: les prisonniers lors qu'il passe sont à genoux sur vn eschafaut, crians à haute voix *Misericorde*, alors l'Euesque entre dans l'Eglise saint Euertre, où l'on luy amene les prisonniers pour ouyr la Predication qu'il leur fait sur vn subject de la captiuité desdits prisonniers, pour diuers crimes que les hommes sont costumiers de commettre, puis il leur parle de la misericorde de Dieu, & de la repentance qu'ils doivent auoir de leurs fautes. A la sortie de l'Eglise l'Euesque s'en va d'isner, & il fait mener les prisonniers dans la Salle Episcopale, où ils demeurent durant son d'isner, puis apres il les fait d'isner tous, & apres d'isner il les fait mener à vne autre Predication qui se fait par vn Docteur: cela estant fait, il baille à chacun desdits prisonniers vn Docteur & Confesseur qui les admoneste sur les crimes par eux commis, & par trois iours consecutifs, il faut que lesdits prisonniers ieuissent, qu'ils se confessent & qu'ils oyent la Predication qu'on leur fait durant lesdits trois iours, & qu'ils soient en prieres & oraisons, & au troisieme iour estans vrayz confes & repentans de leurs fautes, ils recoiuent le saint Sacrement de l'Autel, & cela estant ainsi fait, l'Euesque leur baille abfolucion de leurs crimes, de laquelle ils retirent acte, ce qui les exempte de toutes peines & punitions corporelles pour quelques crimes que ce soit, excepté le crime de leze-Majesté diuine & humaine au premier chef, & combien que ces prisonniers fussent condamnez par Iugemens & Arrests, ils demeurent quittez & exempts de punition en payant les reparations Ciuiles, & à condition expresse qu'ils viuent par apres en gens de bien; car s'ils retournent à faire mal, ils se rendent indignes d'une telle grace, laquelle en ce cas leur est inutile.

Il y a à Orleans vn siege Presidial auquel ressortist la conseruation des Priuileges Royaux de l'Vniuersité dudit lieu, & pareillement y ressortissent les sieges de Bois-commun, de Chateau Regnard, d'Yeuille, d'Yeure le Chastel, de la Neuuille aux loges, de Gyen, de Montargis, de Lorris, de Meun sur Loire & de Baugency.

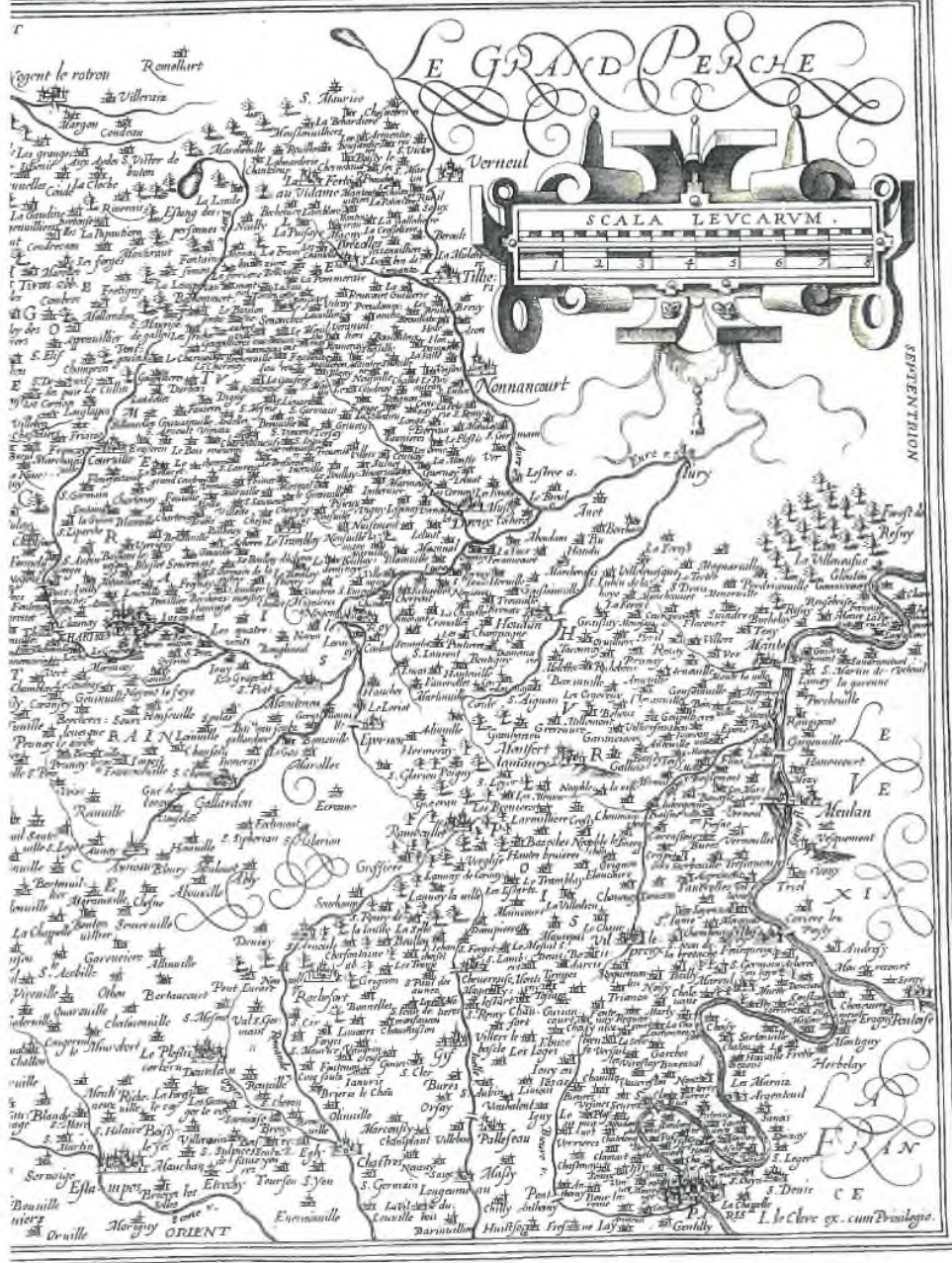
Quatre Conciles de l'Eglise Gallicane ont esté tenus à Orleans. Le premier du temps du Roy Clovis: le second du regne du Roy Childbert: le troisieme sous le Pape Pelagie; & le quatrieme sous le mesme Pape, du regne du Roy Clotaire premier.

Assez pres d'Orleans est le bourg de Clery, où il y auoit vne magnifique Eglise bastie par le Roy Louys XI. à l'honneur de la sainte Trinité & de la glorieuse Vierge, qui y fonda & dota des Chanoines, & il y fut enterré: mais son tombeau fut ruiné par les Caluinistes, comme aussi l'Eglise de Nostre Dame où il se fait des miracles.

DESCRIPTION DV PA



IS + DE + BEAVCE +



Info 173 Musée d'Étampes

Chers Adhérents,

Le musée intercommunal d'Étampes présente en ce moment quelques objets ayant été découverts dans un tumulus en 1878 par M. Géroix à Puisselet-le-Maraais.

Le musée intercommunal d'Étampes est ouvert du mercredi au dimanche de 14H à 17H sauf les jours fériés.

Bernadette et Xavier

Info 174 acte 6 octobre 1298

Chers Adhérents,

En pièces jointes un acte concernant Philippe IV dit le Bel roi de France daté du 6 octobre 1298 et sa transcription.

Nous avons indiqué en jaune les trois références au "Val de Puisiaux". Cet acte est très intéressant par son ancienneté. Il fait également référence à d'autres villages de la prévôté d'Etampes, de la Ferté Alais et de Dourdan.

Bonne lecture,

Bernadette et Xavier



R 1298 10 06 01

S. 1^[6] - 1298, 6 octobre

TYPE DE DOCUMENT: [5]

OBJET: [1] Philippe [IV, dit le Bel], roi de France, [2] déclare assigner en hommage-lige [3] et conformément à l'estimation qui en a été faite par Jean Choisel et Jean le Veneur, commissaires spéciaux délégués par lui à cette fin, [6] à son frère Louis, comte d'Évreux, 15.000 £ t. de rente annuelle [4] dans le comté et les villes d'Évreux (Eure), de Beaumont-le-Roger (Eure), de Meulan (Yvelines), d'Estampes (Essonne), de Dourdan (Essonne), de la Ferté-Aleis (Essonne), de Gien (Loiret), d'Aubigny-sur-Nère (Cher), et dépendances de ces lieux. [8] Il se réserve dans ces lieux la justice, le ressort et la souveraineté sur tous ceux qui sont d'habitude sous la garde du roi. [14] L'apanage peut être transmis aux héritiers légaux de Louis.

AUTEUR: Philippe [IV], roi de France
DISPOSANT: Philippe [IV], roi de France
SCÉAU: Philippe [IV], roi de France
BÉNÉFICIAIRE: Louis, comte d'Évreux, frère de Philippe [IV], roi de France
AUTRES ACTEURS: Jean Choisel, Jean le Veneur

RÉDACTEUR: Chancellerie royale^[6]

SUPPORT: Original parchemin, 60,3 x 73,4 cm, scellé du sceau de cire verte sur lacs de soie rouge et verte de Philippe [IV], roi de France

LIEU DE CONSERVATION: Paris AN : J 390 - Apanages, n° 8 ^[6]

ÉDITION ANTÉRIEURE: Le BRASSER 1722, *PREUVES* 18-26 (d'après les registres de la Chambre des comptes de Paris)

1 *Philippes*: par la grace Dieu rois de France.

2 Nous faisons assavoir à touz qui sont et qui à venir sont, 3 que, comme Jehan Choisel et Jehan le Veneur, noz amez et feaus *chevaliers* aus quex nous adjoustons foi, fussent especiaument à ce faire jurez et envoiez 4 pour prisier et asseoir en la conté et en la vile de Evreux: de Biaumont 12 le Rogier, de Meullent, de Estampes, de Dourdan, de la Ferté Alés, de Gien sur Laire, de Aubigni sur Nierre et sus les appartenances d' ices lieux, 5 tant en demaines, fiez, arre_fiez, chastiaus, manoirs, bois, comme en haute joustice, 6 quinze mile livres de terre à tourn. de annuel rente, que nous avons donnees et assignees à nostre

trés chier et feal frere, 11 Loys conte d' Evsreux, 7 à tenir, prendre et recevoir de lui et des

teneures la contesse de Bar: 35 les quex nous retenons à nous et à noz successeurs rois de France: 36 la haute joustice: les bois de Gien: sauf le droit aus usagiers: le huisson de feu Lardé: 37 les bois de Griuerie: es quex mesire Gibaut de Pont Chevron *chevalier* prent la tierce partie le siste mains: 38 la meson qui est apelee du Port, que Moriau le Serjant tient à sa vie de nostre don: 39 une piece de pré qui est apelee la pointe du Breau: 40 Les queles choses dessus dites de la chastelerie de Gien, toutes l' une parmi l' autre, nous li asseons 104 par le pris de deus mile sexante dis: lbr: quatorze solz deus deniers torn: 41 De ce chiet en despens pour les pons de Gien retenir sexante lbr. par. et vint et une livre par. pour les gages de deus serjanz qui gardent les bois de Gien et de Griuerie: et dis lbr. par: à la Meson Dieu de Gien: et au chapitre de Sainr. Estienne d' Auquerre: dis lbr. par.: 42 et au seigneur du 105 Chesnay: sis lbr. treze solz: quatre deniers par.: et au chapitre de Gien: dis lbr. par.: 43 Somme de la despense de Gien: cent dis et sept lbr. treze solz quatre solz quatre deniers par.: valent à tourn: sept vinz sept lbr. vint deniers: 44 Demeure: dis et neuf cenx: vint et trois lbrz. douze solz sis deniers tourn.: retenu à nous touz les juyz de la dite chastelerie de Gien. 103 108

45 La prevosté de la Ferté Aalés: es appartenances de la quele il a: c' est assavoir huit solz de rente deüz à la Miaoust: et quatre lbr. à la Saint Remi: et huit solz à la feste aus mors: et huit solz à Noël: et cinquante solz à Pasques flouries pour la place de l' eue et des nees: et huit solz à Pasques: et quatorze deniers pour deus oes: 46 les menues 107 coustumes et la riviere: 47 la moitié du four et des broces: et quatre setiers d' avoine pris sur la mairie du vergier: 48 la moitié des moulins de la Ferté chartiez de cinc muis et sis setiere de grain: le minage d' ilec: 49 le giste de Messe: et le cens d' ilec: les vignes d' ilec et du Val de Puisiaux: la voierie: les pains: et le paage: 108 50 onze douzeimes de gelines: quarante quatre setiers d' avoine: detz à Messe et à Val de Puisiaux: dis solz: 51 le moulin de Messe: le vin des vignes de Messe: et soissante trois setiers de vin deü ilec: et quarante solz deüz pour le charrai du Val de Puisiaux: 52 le ban de vin vendre: le seel d' ilec: et quatorze muis de grain à la 106 mesure estampoise: 53 les ventes et les seisines: les amendes et esplez appartenanz à la dite prevosté de sexante solz et de mains: 54 les vignes de Messe: la garene d' ilec: 55 le chastel et les manoirs de la Ferté: quinze fiez et vint et trois arrefez qui sont en la dite chastelerie: exceptez touz les fiez et arrefez et teneurs que 100 monseigneur Hue de Bovile a: en la chastelerie de la Ferté Aalés: et es chasteleries d' Estampes et de Dourdan: retenu à nous et à nos successeurs rois de France: l' ommage: l' obeissance et le ressort: 56 la haute joustice d' ilec: 57 Les queles choses dessus dites de la dite chastelerie de la Ferté: toutes l' une parmi l' autre, nous li asseons 102 par le pris de cinc cenx cinquante et une livre dis et sept solz neuf deniers tourn.: 58 De ce chiet en despens pour fiez et pour aumosnes: aus nomains de Vilers lez la Ferté: sexante solz par.: 59 au pitancier: et au sougretain de la Ferté: quarante solz: aus hoirs Guy Briart dis solz: au prieur de la Ferté cinc solz de cens pour la cuisine le conte: 60 à Jehan 102 de Machiau seize deniers pour une meson où l' en met les prisonniers: au prieur de Messe dis et sept deniers de cens: à la prieuse de Saint

hoirs de son propre cors, de nous en hommage lige, 8 retenu à nous la souveraineté, le ressort et hommage lige, et à nos successeurs rois de France: 9 les quex nos *chevaliers* devant diz nous ont raporté par leur serement euls avoir fait le pris et l' assiete dessus diz, bien et loiaument, 10 par le cor 14seil et le tesmoingnage de bones genz jurez sur ce, es lieux et sus les lieux dessus diz, en la maniere qui s' ensuit:

11 C' est à-savoir la prevosté de Aubigni et de toute la parroisse hors et ens la vile de Aubigni: 12 la vile de Oyson et de Chinon, es appartenances de la quele il a et avra la joustice et toutes les amendes de soissante solz et de mains: 13 le 05 fouage d' ilec, les cens, la hale: la paneterie: les besenages, les blez de Coulon, de Risleia: et de la Varenne: les deniers deuz avecques, et les prez de Risleia: la boucherie: les ventes: la jugerie: les deus prez le roy: les cens des nouvelles terres de Vieure: 14 les cens madame Agnés du Ric: les cens nouviex dessus la chauciee: l' estanc et les fosses d' environ la vile: le four d' ilec: les deniers des bourgeois du domaine de la vile: les moulins d' ilec: les terrages avecques le quint que la dame du Ric souloit tenir: le terrage madame Florence: 15 les quartaus de Vieure: les avainnes des bourgeois du domaine de la vile: la penne et le seel: 16 les bourgeois des bourjois demouranz souz le 17 segneur de Seull: les bourgeois forainnes demouranz souz autres seigneurs: 17 une place qui fu Naudin delez la porte nueve: les mesons de la Sale: 18 les esplez: les garenes: les pessons: les ventes: touz les pourfiz des forés de Cloici: de Vieure: de Forest Tempeste et de Breorenaut, sauf le droit aus usagiers: 19 deus fiez qui sont en la dite chastelerie de 10 Aubigni: la haute joustice d' ilec:

20 Les queles choses dessus dites de la chastelerie de Aubigni, toutes l' une parmi l' autre, nous li asseons par le pris de dis et neuf cenx: soissante sis lbrz. dis solz huit deniers tourn.: 21 De ce chiet en despens pour la garde des forés d' ilec cinquante quatre lbrz. dis et huit solz: et cinquante solz pour la robe au verdier: 22 et pour les gages au prestre de 10 la Sale: dis et huit lbrz: sis solz et pour sa robe: sexante solz: 23 et pour la retenue des pons d' ilec, cinquante solz: 24 Somme: quatre vins lbr. vint et quatre solz par.: valent à tourn: cent lbr. trente solz: 25 Demeure dis et huit cenx: soissante cinc lbr. huit deniers torn.: 26 La prevosté de Gien sur Laire: es appartenances de la quele il a en ressort Orouer sus Tresie: 27 la vile de Bruicreure, 106 Danemarie en Puisaie: Bretau: Saint Roumain: la Voué: Alopin: Dantpierre en Bulli: retenu à nous la garene des grosses bestes des bois de la Voué: d' Alopin et de Dantpierre en Bulli: 28 la bussiere: tant comme il en appartient à Robert de Sancuerre et à la dame de Montresor: Sainte Oges: et Arreblay: 29 les esplez et amendes de la dite prevosté de soixante solz 105 et de mains: 30 les paages de Gien par eue et par terre: 31 les rentes de Orouer sus Tresie: de Bruicreure: de Bretau: deties à la Saint: Remi: et à Noël: et une rote que l' en apelle le bonnage: 32 et les paages et les rentes des eritages d' ilec: et les aoustages: la penne et le seel: la garene de la menue beste d' ilec: 33 une rente que l' en apelle les mesures de Gien: le chastel d' ilec: une piece de pré que monseigneur Gieffroi le Paumier tient à eritage: 34 trente et huit fiez ilec: et quatre vins dis et huit arrefez: exceptez le fid: ou les fiez: et arrefez et

Dominique lez Montargis onze livres sis solz et huit deniers: à l' abbé et au convent de Morigni huit livres: à l' eglise Notre Dame de Paris trente solz pour le cierge à la Chandeleur: 61 à 103 l' eglise des nomains de Fontainnes en la dyocese de Miaux: quatre lbr.: pour la retenue des moulins de la Ferté quarante et huit solz: et pour le moulin de Messe seize solz: et vint solz pour la moitié du Pont Ferson de la Ferté retenir. 62 Somme de la despense de la chastelerie de la Ferté: trent quatre lbrz. dis et huit solz cinc deniers par., 104 valent à tourn. quarante trois lbr. treze solz: 63 Demeure: cinc cenx huit lbr.: quatre solz neuf deniers tourn.: retenu à nous touz les juyz de la chastelerie de la Ferté:

64 La prevosté d' Estampes, es appartenances, de la quele il a: c' est assavoir le grant mestier: le minage: les paages: les menues coustumes: la voierie d' Estampes 103 lés Viez et celle du bourc Saint Pierre: 65 le vinage du bourc Saint Pierre: 66 les boucheries: les cens des tisserranz: les cens des taneurs: les bontez: le deemme: c' est assavoir cens: aventures et autres deniers de rente: 66 les moulins foulerez: le blé de Monnarville: le seel: et les menuz esplez de soissante solz et de mains: 67 Item, 106 aus granches le roi, quatre lbr.: la moison des terres Menier Cier de Rai: avec trois droitures: 68 la 111 champart de Courtemanche et menuz cens avecques ses aventures venanz de plusieurs parties en conte de baillie: la foire de la Miaoust: l' erbe des fosses d' ilec: le rouage des pigoriaus: la taille du pain et du vin: le clos d' Auvers: la terre qui 127 fu monseigneur Guy de Forest: 69 la garene d' Estampes, touz fraiz rabatz: sept vinz dis gelines du fauconnage: 70 les aveinnes venanz au garnier d' Estampes de plusieurs parties: toutes les mesures amenees et mises à la mesure d' Estampes, quatre vins muis et quatre setiers: dont l' en rabat pour le manoir aus Cordeliers d' Estampes cinc 108 setiere et dis muis, et cinc setiere que li rois departi aus hoirs feu Jehan les Chans: 71 et deus setiers que la teneur aus nomains de Vilers devoit qui leur fu aumosne: et pour les desfauz de Boissi la Riviere: de Fontainnes: de Guillerval et Dourmoi, onze setiers: demeure sexante et huit muis et cinc setiere. 72 Item, sept muis de blé 105 à la mesure d' Estampes pris lieques en la granche l' abeesse de Maubuisson: sus les dismes qu' elles ont du don du: saint: roi Loys: 73 quarante et un fief: et sept vinz et douze arrefez. 74 Item, les cinc moulins à blé d' Estampes: valent trente neuf muis de grain: 75 de ce chiet neuf setiers pour le giste des moulins: 76 demeure trente 130 huit muis et trois setiere: vint et quatre mines pour le mui: 77 La penne d' ilec que le fuiz Raoul de Biaumont a de nostre don pour aler à l' escole prisice: et le chastel d' ilec en tel estat comme il est: 78 la haute joustice de la dite chastelerie d' Estampes: exceptees plusieurs viles qui ont esté lonc temps du ressort d' Estampes, qui sont 131 à present du ressort d' Orlens:

79 Les queles choses dessus dites de la dite chastelerie d' Estampes, toutes l' une parmi l' autre, nous li asseons par le pris de vint et cinc cenx lbr. cent douze solz cinc deniers tourn.: 80 De ce chiet en despens pour fiez et pour aumosnes et autres despens: vint lbr. par.: pour les esplez de la basse joustice de plusieurs viles: à 132 Saint Victor de Paris, trente muis de fourment rés à la mesure d' Estampes qui valent soissante et quinze lbr.: à l'

abbaye de Vilers lez la Ferté, quarante cinq lbr- 81 Item, à la dite abbaie pour le fondement d' un autel pour la reine Marguerite- vint lbr- au chevecier Notre Dame d' Estampes, douze solz trois deniers- à l' abaye du Lis lez Melun- 93 cent lbr- à Saint Jaque de l' Espee delez Estampes, cinquante et une livre- aus deus chapelains de Saint Jaque de Bedegon d' Estampes, vint et cinc lbr- 82 aus deus chapelains de l' autel saint Denis et de l' autel saint Pere en l' eglise Notre Dame d' Estampes, à chacun dis et huit lbr- à Saint Ladre d' Estampes pour vint et un setier de 134 fourment, quatre lbr- sept solz sis deniers- 83 Item, à Saint- Ladre d' Estampes pour vin et pour cens, dis lbr- 84 au mestre des moulins foulerez, sis lbr- pour reson de son service- au chapelain de la chapelle du chastel, neuf livres- au Temple dessus Estampes pour dis muis de fourment à la mesure de Paris- quarante quatre lbr- dis- us solz sept deniers- 85 pour retenir les cinc moulins d' Estampes- les mesons des moulins foulerez et la hale de la boucherie, douze lbr- quatorze solz- 86 Item, pour retenir les moulins foulerez et les poulies, trente deux lbr- 87 les cens des pigoriaus sept solz- les cens des moulins tanerez quatre solz deus deniers- le cens de la jeole vint et un denier- 88 Somme de la despense de la chasterlerie d' Estampes - quatre cenx quatrevint onze lbr- dis et sept solz trois deniers par- valent à tourn- sis cenx quatorze lbr- seize solz et sis deniers- 89 Demeure dis et huit cenx quatrevint dis lbr- quinze solz onze deniers tourn- retenu 137 à nous touz les juyz de la dite chasterlerie d' Estampes.-

90 La prevosté de Dourdan- es appartenances de la quele il a- 91 c' est assavoir- la coustume de toute la marchandise de la vile- la mairie des granches- le moulin de Resteul- les menuz cens de Dourdan et des granches- le tauxement de marches 138 parfont- les estalages de Dourdan- les fours aus potiers- le seel- et la basse joustice de la dite prevosté, 92 aveinnes appartenanz au chastel de Dourdan à Sonchamp- à Deinsi- aus granches le roy- à Couberreus- à Saintvile- à Roinville- à Maudestour- à Loncviler- et à Morsanc- trente cinc muis- dis setiers, 93 trois muioz et deus boissiaus- les esploiz de soissante solz et de mains- 93 la penne d' ilec- la garenne de Dourdan en bois- en vignes et en chans après touz couz- 94 les ventes de la forest et des bois de Dourdan- et la person- sauf le droit et l' usage aus usagiers - le chastel de Dourdan en tel estat com vame il est- 95 Item dis fiez et treze arrefrez en la dite chasterlerie- la haute joustice d' ilec.-

96 Les queles choses dessus dites de la dite chasterlerie de Dourdan- toutes l' une parmi l' autre, nous li aseons par le pris- de douze cenx soissante livres- dis et sept solz onze deniers tourn- 97 De ce chiet en 141 despens vint et cinc solz tourn, pour la retenue du moulin de Dourdan- 98 Demeure- douze cenx cinquante neuf livres douze solz onze deniers tourn- retenu à nous touz les juyz de la dite chasterlerie de Dourdan-

99 La prevosté de Meullent- es appartenances de la quele il a- c' est assavoir- le passage de l' eau- le travers du pont- les cens- la menue coustume- le confernement de la commune de Meullent- la prevosté de Vaus,- 100 la prevosté de Tessencourt- la prevosté d' Avesnes- 101 et trente setiers d' aveinne que la commune de Meullent doit pour la vile des Muriaus- et trente setiers d' aveinne 143 que la ville de Vignay doit,- 102 les moulins

par membre ou par demi membre, ou par baronia- ou en autre maniere nu à nu du conte de Evreues à la coustume de Normandie, 119 en quoi nostre chier frere conte de Evreues avra aides- reliés- gardes- forfaitures quant elles escharront, 120 et le plaît de l' espece là 155 où les rois de France l' ont acoustumé à prendre et à avoir ou temps passé selonc la coustume du pais là où les fiez sont et là où il sont enclavez- 121 exceptez le regale de l' eveschié de Evreues- la joustice et le ressort et la souveraineté de l' evesque et du chapitre de l' eglise de Evreues et de toutes leurs 156 terres, de leurs fiez et arrefrez- 122 et le plaît de l' espece en toutes leur terres devant dites que nous retenons à nous et à noz successeurs rois de France.-

123 Les queles choses dessus dites de la dite chasterlerie de Evreues, si comme elles sont dessus escrites, toutes l' une parmi l' autre, nous li aseons par le pris de sis 157 mile sis cenx vint et sept lbr- neuf solz trois deniers tourn- 124 De ce chiet en despens- pour les gages au verdier de la forest de Evreues et pour sa robe, et pour les gages de sis serjanz à pié- sis vinz lbr- sis solz- trois deniers tourn- 125 et pour retenir le chastel- la male meson- les planches- les moulins- 158 les hales- et le cours des caues aus moulins- quatrevint dis et huit livres tourn- 126 et pour fiez et amosnes de la dite chasterlerie, à Paris- pour le cierge Notre Dame- vint solz- la prouvede Guillaume de Guillerville quatorze lbr- huit solz- à la Meson Dieu de Evreues trente deux lbr- 159 127 Item, à icelle meson pour seize setiere de blé sis livres et huit solz- Item, à icelle meson pour deus milliers de harenc trente deux solz- 128 Item, à la dite meson pour blé pour la Saint Michiel soissante quatre solz- Saint Taurin pour un mui de blé quatre livres seze solz- et en deniers soissante solz, 160 Saint Sauveur pour la disme des moulins foulerez- dis et huit lbr- et pour flaons à Pasques trente deux solz- 129 Item, pour la disme des cens pour la vile de Evreues soissante solz- Saint Taurin pour onze setiere de blé à la Saint Michiel quatre lbr- huit solz- Saint Nicolas pour harens cinquante 161 neuf solz deux deniers- 130 à Rogier Harenc cent douze solz, à Berthelemi de Gambés pour quatre setiers de blé sus le moulin d' Anieres- trente deux solz- 131 à l' eglise de Evreues pour un setier de blé pour pain à chanter huit solz- aus malades de Saint Nicolas en deniers quatre lbr- et pour l' escressement de leur don quarante solz- 132 Item, à la Meson Dieu pour la disme des estaus dis solz- Chese Dieu pour un mui de blé quatre lbr- seize solz- et en deniers vint solz- pour la lampe de l' eglise de Evreus quatre lbr- le dean de Evreues pour la disme des estaus de Evreues soissante solz- 133 Item, pour 163 la disme des moulins foulerez dis- lbr-, à l' ermite du desert quarante solz- 134 pour l' universaire du conte Robert cent solz- à Savigni trente deux solz- pour la disme de l' erbage de la forest de Evreues quatre livres- pour la couverture de l' eglise de Evreus soissante solz- pour les gages au chapelain du chastel huit livres seze solz- pour les gages Bertant de Vilete dis livres.- 135 Somme des fiez et des amosnes de la dite chasterlerie de Evreues - huit vinz- sept livres- treze solz- deus deniers par,- valent deus cenx neuf livres onze solz sis deniers tourn.- 136 Somme de toute la despense de la disme chasterlerie de Evreues - quatre cenx vint et sept lbr- dis et sept solz- neuf deniers tourn.- 137 Somme de la valeur du demourant de la chasterlerie de

de Meullent en tel estat comme il sont,- les esplez et les amendes de Meullent de soissante solz et de mains, sanz l' escressement- le seel et la penne d' ilec.- 103 Item, les viviers de Meullent- les cens des poulies- les cens des piliers sus le pont- et les cens 144 des yles desouz le pont- et de la meson Adan Dus- les cens appartenanz au clos de Tessencourt- et les cens d' une piece de terre ilec- vint arpenz et demi vignes- et cinc arpenz qui sont tenuz à moitié à eritage- 104 Item, les griages de la chasterlerie de Meullent excepté l' escressement qui se estent 145 es fiez et es arrefrez et es teneures de la Roche- et en la chasterlerie de Chaumont- du donjon de Maante jusques à la riviere d' Eite- et d' ilec en venant selonc l' ancienne chaucie qui est dite la chaucie Julien Cesar juques dehors Tillay- et d' illeques juques au dit donjon, si comme la chasterlerie de Meullent se depart 146 du dit escressement. 105 Item, quatorze fiez et cinquante huit arrefrez qui se relievent à la coustume de Veuquessin- et soissante seze arrefrez qui se relievent à la coustume de France- la haute joustice d' ilec.-

106 Les queles choses dessus dites de la dite chasterlerie de Meullent, toutes l' une parmi l' autre, nous 147 li aseons par le pris de dis et sept cenx- soissante dis et neuf lbr- cinc solz cinc deniers tourn-, touz couz rabatz,- retenuz à nous touz les juyz de la dite chasterlerie de Meullent.-

107 La prevosté de Evreues es appartenances de la quele il a- c' est assavoir- les moulins foulerez- le moulin mareschal à blé- les deus 148 pars du moulin du Fossé- le moulin de la Planche- le moulin du chastel- le neuf moulin- le moulin d' Arondel- les deus moulins d' Anieres- 108 les hales aus bouchiers- les hales aus boulangiers- les menuz cens- les estaus de quarriau denier- le marchié aus pourciaus- le marchié au filé- la petite viconté- la rente 149 de Gravigni- le paage du buisson Ysabel- 109 la prevosté de la Boneville- l' eau de la Boneville- 110 une rente que l' en apelle le ramage de la forest- le moulin tanerez-

111 quarante solz que les hoirs du bois Geneclin doivent sus le moulin de Quiquepoist- et soissante solz que les hoirs Bourguegnel doivent 150 pour la rente que il ont sus les estaus aus bouchiers- 112 la coustume du cuir à poil- la boiste- c' est assavoir la coustume et le travers Saint Martin de la Champaigne- les vinages, les disieme semaines rabuées que Saint Taurin a- 113 les cens de Gravigni en la chasterlerie de Evreues- les forestages d' ilec- 151 les nouviux esarz- la riviere d' Anieres- les rentes du moulin de Quiquepoist- la rente d' une meson et d' une place fiefee- la place Nicolas de Cocherel- la ferme Guillaume aus Cros- la meson que Marie la Toneliere tient- la place Nicolas Chauquet- 114 les menues places des fosses- les rentes des 152 terres Jehan Colifier- les nouviux estaus- la penne et le seel de la dite chasterlerie- 115 les tiers et les dangiers de deus mile deus cenx vint et huit acres et trois vergiers de bois qui sont en la chasterlerie de Evreues à tierz et à dangier- le fouage de la dite chasterlerie- 116 la garenne de la forest de Evreues 153 de grosses bestes et menues- les amendes de la dite forest- le passage de la dite forest- les ventes de la forest de Evreues- tout ce qui en peut venir en la main du seigneur, touz usages rabatz- 117 Item, les bois dessus Normarville et sus Gravigni par devers Foulie,- le chastel de Evreues- 118 les fiez et les 154 arrefrez de la chasterlerie de Evreues tenuz

Evreues - sis mile neuf vinz- dis et neuf livres- onze solz sis deniers tourn- retenu à nous et à nos successeurs rois de France touz les juyz de la dite chasterlerie de Evreus 156 et de la chasterlerie de Aubign sus Nierre- et de toutes les chasterlies ci dessus escrites-

138 Somme de la valeur de toutes ces chasterlies et de toutes les choses dessus dites - quinze mille quatre cenx vint et sept- lbr- trois solz huit deniers tourn- 139 De ce rendra nostre très chier frere Loys conté d' Evreues aus executeurs Cholet et à autres fiez 162 et amosnes dettes en la chasterlerie de Meullent quatre cenx vint et sept lbr- trois solz huit deniers tourn-, 140 et nous et noz successeurs rendrons le seurplus dont la dite chasterlerie de Meullent est chargiee- 141 retenu à nous et à noz successeurs rois de France justices- ressors- souverainetes- en touz ceus qui ont acoustumé à estre de la garde roialle, en personnes, en touz leurs biens et en touz leurs membres, qui ne sont nommeement baillies et assises à nostre devant dit frere en l' assiete dessus dite.

142 Et toutes les choses devant dites et chacune par soi, si comme elles sont dessus escrites- voulons- otroions- et commandons que il et les hoirs qui istront de son propre cors tiengent et poursuivent enterinement et paisiblement- 143 et commandons à touz ceus à qui il appartient que des choses devant dites, il li obissent et entendent comme à leur seigneur.

144 En tesmoing de la quele chose, nous avons fait mettre nostre seel en ces presentes lettres- 145 l' an de grace- mil- deus cenx- quatrevint 170 dis et huit- ou mois d' octoubre- 146 le lundi devant la feste saint Denis.-

Notes de fiche

[1] Le 6 octobre le roi est à Saint-Denis, cf. Hinstéris II 2007, 151.

[2] Le statut du document est ambigu : le mode de scellément et l'absence de formule d'adresse le rapprochent des lettres patentes en forme de charte, mais la formule de cointestation est de type probatoire comme dans les lettres patentes et la date inclut le quantième.

[3] Acte donné probablement en l'absence du roi.

[4] Copies : Paris AN : J 975 - Apanages, n° 5 (copie collationnée le 4 février 1558) ; J 975 - Apanages, n° 5⁸⁴ (copie informe sur papier de la même pièce) ; J 763, n° 1 (extrait des registres de la Chambre des comptes du 5 décembre 1548) ; H 3123 doss. 1 (XVIII^e siècle) ; Paris BN : naff. 7210, fol. 93 (Brienne, XVII^e siècle) ; Dupuy 134, fol. 44 (XVII^e siècle) ; F. 18957, fol. 61 (XVII^e siècle) ; F. 18575, fol. 33 ; F. 18576, fol. 31 ; F. 23399, fol. 52v ; F. 23958, fol. 60 (XVII^e siècle) ; AD Haute-Garonne : A 7 (maintenant Ms. 15), F. 334 (XVII^e siècle, publiée partiellement par Baudouin 1887, 264 Annexe n° 23 sous la date erronée « Octobre 1288 ») ; etc.

Notes de transcription

[1] Sic !

Info 175 Journée du patrimoine 2014

Chers Adhérents, avec un peu de retard,

Les journées du patrimoine se sont déroulées dans la salle des fêtes de Valpuseaux le samedi 20 et dimanche 21 septembre 2014 de 10h à 18h.

Une centaine de personnes sont venues visiter l'exposition des 110 photos.

Une adhésion nouvelle.

Vente directe de 30 exemplaires de l'ouvrage.

Bernadette a dédicacé une quinzaine d'ouvrages.

Certaines personnes ayant acheté l'ouvrage samedi sont revenues dimanche après lecture pour acheter un second exemplaire.

Un de nos adhérents nous a signalé une erreur dans la date de mariage, voici donc en pièce jointe le discours de Xavier rectifié.

Nous avons également fait une vente de documents plastifiés.

Deux bouteilles de champagne avec l'étiquette de l'ouvrage (collector) ont été vendues.

Un grand merci à Robert Moindrot pour le temps passé à coller les photographies sur les panneaux et à l'installation des dits panneaux sur les grilles.

Merci aux vendeurs de l'ouvrage : Alain, Stéphane, Robert, Thérèse, Yvonne, Nicole, Jacky, Lucienne, Monique, Janou,

Ainsi qu'aux personnes qui ont aidé pour le montage et le démontage de l'exposition.

Bonjour à tous,

Merci Jean de nous accueillir dans la salle des fêtes de Valpuseaux.

Merci d'être venus si nombreux pour la sortie officielle de l'ouvrage « Valpuseaux au XX^e siècle ».

Pour ceux qui ne me connaissent pas, je m'appelle Xavier Christ et je suis le vice-président de l'Association Valpuseaux historE.

Cet ouvrage était en gestation depuis plus de 2 ans et demi.

Pourquoi faire un ouvrage sur Valpuseaux au XX^e siècle ?

Le village de Valpuseaux est unique, composé de 9 hameaux et 3 écarts.

Il y a cette église peu étudiée du 11^e siècle, la petite chapelle Notre-Dame de Varenne à l'entrée du village, la multitude de puits ayant sans doute donné son nom à Valpuseaux, l'évocation de saint Vincent de Paul.

Ce XX^e siècle commence en 1901 pour se terminer en l'an 2000.

Je tenais au nom de la présidente de l'association (mon épouse) à remercier les auteurs des textes et des photographies :

Tout d'abord Robert Moindrot, photographe officiel de l'association, qui a été l'inspirateur de cet ouvrage.

En octobre 2011, il avait fait une exposition de photographies comparatives entre les cartes postales du début du XX^e siècle et les photos reprises au même endroit un siècle après. Nous avons alors lancé une souscription.

Merci également aux auteurs d'articles :

Frédéric Borde pour les sapeurs-pompiers et le monument aux morts.

Christian Creveau pour l'évocation du tacot.

Christian Crabot pour sa thèse de géographie datant de 1954.

André Gourdet pour les chemins de grande randonnée.

Evelyne Faure nous a beaucoup aidés pour la mise en page et la relecture.

Thérèse Boinier, Alain Devanlay, Stéphane Duquennoy ont été aussi des relecteurs assidus.

Merci à Émile Desforges, éditeur de musique à Valpuseaux et grand-père de Stéphane Duquennoy, qui nous a permis d'illustrer avec une partition sur Valpuseaux, la couverture de l'ouvrage.

Merci à Jean Lemaitre pour les 2 photos illustrant également la couverture de l'ouvrage qui représente l'entrée de la ferme de Beauvais.

Petite précision : la chèvre sur la photo récente s'appelle Ségolène.

Nous avons, pendant 2 ans et demi, recueilli des documents à la mairie, aux archives départementales de l'Essonne, sur Internet, chez les habitants de Valpuseaux et d'ailleurs. Nous avons rencontré de nombreuses fois les anciens du village pour recueillir leurs témoignages, en particulier Marie-Louise Palfroy qui nous a accueillis le week-end chez elle. Quelle mémoire à 100 ans.

Collecte de photos, de documents, de médailles, d'objets, de casques de pompiers.

Cet ouvrage a fait l'objet d'une vingtaine de tirages qui ont été relus, rectifiés. Chaque jour apportant des photos ou documents nouveaux. Et puis, il a fallu s'arrêter, c'était le 13 août 2014.

Il y a certainement des erreurs, des imprécisions, des oublis, merci de nous les signaler pour la prochaine édition.

Nous faisons encore des découvertes tous les jours. Une personne nous a envoyé une carte postale inédite du café Ciré devenu Chaillé il y a une semaine. Merci de regarder dans vos greniers, vos malles, vos archives, il reste encore de nombreux documents à découvrir pour la seconde édition de Valpuseaux au XX^e siècle.

Vous avez encore des trésors chez vous.

Le bébé était là (blond aux yeux bleus comme moi). Si, c'est vrai.

De format A4, en couleur, 287 pages, plus de 800 photos.

Un tirage limité de 350 exemplaires dont une centaine d'exemplaires déjà réservés en souscription.

J'ai fait rejoindre 5 générations. Aux premières pages, un hommage à mes grands-parents, Maurice et Marguerite Marchèse qui ont acheté « Le Prieuré » en 1941. Merci à eux de m'avoir fait découvrir le village de Valpuseaux où il fait si bon de vivre.

En dernière page, ma petite-fille Eléa-Rose, porte-étendard de l'association, arrière-arrière-petite-fille de mon grand-père Maurice Marchèse.

Chaque soir, mon épouse disparaissait pour écrire, pour scanner, pour rectifier, pour compléter l'ouvrage. Je voulais lui rendre un vibrant hommage car elle n'a aucune formation d'historienne, secrétaire, infirmière, puis de nouveau secrétaire, la voici devenue présidente d'une société savante, puis rédactrice de ce bel ouvrage.

Je vous demande de l'applaudir même si je sais qu'elle va rougir.

Héraclite (poète grec né à Éphèse 4^e siècle avant J.C.) a dit : « Tout passe », il fallait donc figer les récits, les témoignages.

Merci également aux contributeurs de cet ouvrage, la liste est longue et figure à la fin de l'ouvrage.

Merci aux membres de l'A.V.E.

Merci aux habitants de Valpuseaux qui ont posé de manière sympathique pour les photos récentes.

Votre humble serviteur n'a contribué que très modestement à cet ouvrage. (Si : l'organisation, la communication, les recherches aux archives, etc...).

Mon épouse et moi-même avons fait de belles rencontres et de belles découvertes :

Mme Caussanel, 95 ans, femme de l'ancien instituteur de Valpuseaux de 1943 à 1960.

Monsieur Bernard Nizet, 94 ans, qui doit être le doyen de Valpuseaux, et qui nous a retrouvé une plaque en cuivre d'un ancien tombereau au fond d'un tiroir dans sa grange.

Monsieur Lespagnol, ancien instituteur de 1974 à 2001, qui nous a reçus très sympathiquement à Saint-Palais et nous a fait découvrir l'animation à Valpuseaux à la fin du XX^e siècle.

La photo de la classe des filles de l'année 1905 que Colette et Francis Pointeau ont retrouvée dans une vieille malle. Cette photo venait compléter la photo de la classe 1905 des garçons. Cependant elle était abimée et Robert Moindrot a passé plus de 4 heures à faire cette superbe restauration.

Vous pourrez découvrir cette photo avant et après restauration au cours de la visite de l'exposition.

Les superbes photos de mariage dont celle de Lina penot et Michaux le 26 septembre 1912 avec les étonnants chapeaux des participants à la noce.

La découverte de la carte postale du voyage en 1914, juste avant la guerre, des habitants de Valpuseaux et le souvenir du voyage fait 99 ans plus tard en 2013 avec une quarantaine d'habitants de Valpuseaux.

Le corbillard de Valpuseaux retrouvé récemment à Bouville et restauré par Robert Moindrot.

La superbe photo de la carrière de la butte Blanche datée de 1908. Merci au père Frédéric Gatineau qui nous l'a indiquée.

En le relisant, je le trouve novateur et innovant par rapport à d'autres ouvrages sur le même thème.

Qu'il serve de modèle aux communes alentours dont l'histoire est aussi riche qu'à Valpuseaux.

J'oubliais de vous dire que tous les auteurs ont abandonné leurs droits sur cet ouvrage, et que l'intégralité des ventes sera reversée à l'association.

Bernadette prépare déjà en secret le prochain ouvrage sur Valpuseaux au XIX^e siècle.

Je termine tous mes discours par : « La vie est belle ».

Valpuseaux,

Le 20 septembre 2014

Xavier Christ

Précisions

L'ouvrage est en vente samedi et dimanche au prix de 35€.

Merci de remplir le bon de commande avec vos coordonnées afin de vous informer des activités de l'A.V.E..

Vous allez pouvoir découvrir pendant ces 2 jours l'exposition de plus de 100 photos dont des photos inédites qui ne figurent pas dans l'ouvrage.

Vous allez pouvoir apprécier la qualité et les détails figurant sur ces photos.

Vous pourrez voir une bouteille de vin datée de 1903 et 1999 avec l'étiquette de l'ouvrage et plusieurs bouteilles de champagne avec l'étiquette de l'ouvrage.

Un livre d'or est à votre disposition pour y laisser un petit mot.

Pour les personnes ne connaissant pas l'association A.V.E., des exemplaires gratuits de la gazette n° 2 sont à votre disposition.

Info 176 Carte taride n 8

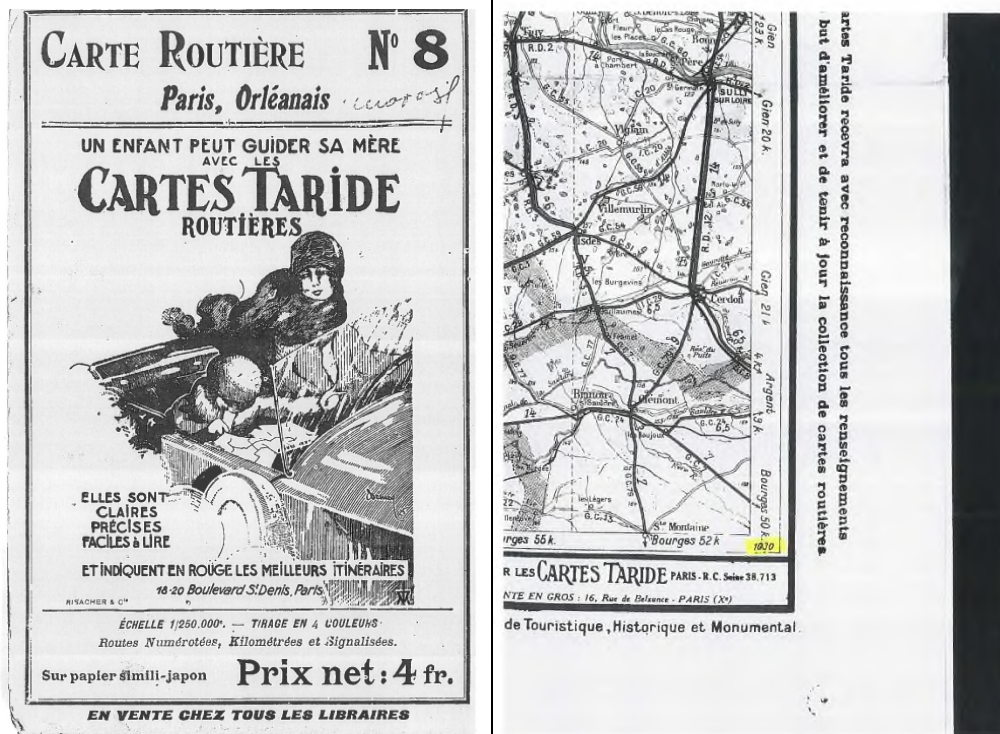
Chers Adhérents,

Nous recherchons pour l'édition 2015 de l'ouvrage "Valpuseaux au 20e siècle" la carte TARIDE n°8 datée d'entre 1900 et 1930.

La date figure au bas de la page contenant la carte sous forme "1030" = octobre 1930 (voir pièce jointe).

Merci pour votre aide,

Bernadette et Xavier



Chers Adhérents,

Suite à l'info 176, un grand merci à Jeannine et Robert Moindrot pour avoir trouvé et acheté la carte Taride n°8 datée de juin 1928 (en pièces jointes).

Grâce à ce don, cette carte vient enrichir le fonds documentaire de l'association.

On aperçoit sur la carte le tracé du tacot qui va de Maisse à Etampes en parcourant Valpuseaux, Puiset-le-Marais, Bouville, Bonvilliers.

On situe l'emplacement de la gare (carré noir).

On découvre les hameaux de la Grotte, le Poty, le Petit Frenneville et le Grand Frenneville.

La route entre le Poty et la ferme de Mézières n'est qu'un simple chemin.

Figurent également les limites de la Seine-et-Oise en strié rose.

Les forêts semblent moins étendues en 1928 qu'aujourd'hui sur le territoire de Valpuseaux.

La date figure en bas et à droite "628" = juin 1928.

Nous sommes toujours à la recherche de cartes plus anciennes concernant le début du 20e et le 19e siècle.

